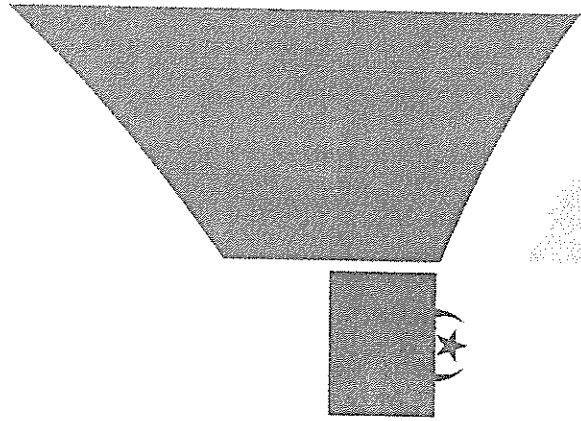


Enabel



Ministère de l'Environnement et des
Energies Renouvelables (MEER)

Rapport final

Projet de Renforcement des capacités dans
le domaine de l'environnement (PRCDE)

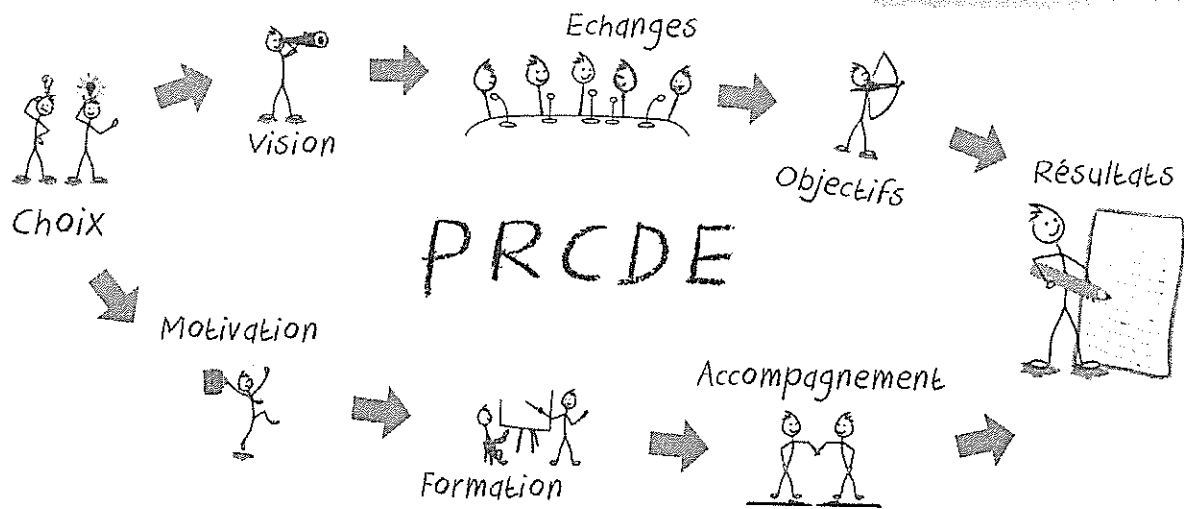


Table des matières

Table des matières.....	2
Acronymes	3
Fiche d'intervention.....	4
Appréciation générale.....	5
PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés	6
1 Appréciation de la stratégie d'intervention	6
1.1 Contexte	6
1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention	9
2 Résultats atteints.....	9
2.1 Matrice de monitoring.....	11
2.2 Analyse des résultats	21
3 Durabilité	29
4 Enseignements	32
4.1 Enseignements tirés.....	32
4.2 Recommandations.....	34
PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)	35
1 Suivi des décisions prises par la SMCL.....	35
2 Dépenses.....	37
3 Taux de décaissement de l'intervention.....	37
4 Personnel de l'intervention	39
5 Marchés publics.....	41
6 Accords d'exécution.....	41
7 Équipements	41
8 Analyses SWOT par secteur avant et après le projet.....	43
9 Cadre logique original tiré du DTF :.....	50
10 Matrice de monitoring complète	54
11 Outils et produits	54

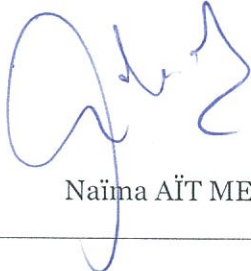
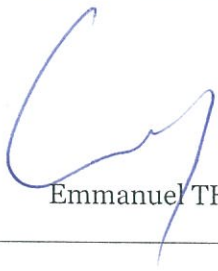
Acronymes

ADE :	Algérienne des eaux
AGID :	Appui pour la gestion intégrée des déchets
AOTU-A :	Autorité organisatrice des transports urbain d'Alger
ATN :	Assistant technique national
BHNS :	Bus à haut niveau de service
CNFE :	Conservatoire national des formations à l'environnement
CNFME :	Centre national des formations aux métiers de l'eau
COPIL :	Comité de pilotage
CS :	Convention spécifique
CTC :	Comité technique de coordination
DACM :	Direction de l'aviation civile et de la météorologie
DAEH :	Direction des études et des aménagements Hydrauliques
DGEDD :	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable
DTF :	Document technique et financier
DTTU :	Direction des transports terrestres et urbains
ENABEL :	Agence belge de développement
ETUSA :	Etablissement de transports urbains et suburbains d'Alger
IE :	Intégration environnementale
INPE :	Institut national de perfectionnement de l'équipement
INSP :	Institut national de santé publique
IPA :	Institut Pasteur d'Algérie
M&E :	Monitoring et Evaluation
MAE :	Ministère des affaires étrangères
MATE :	Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement
MEER :	Ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables
MRE :	Ministère des Ressources en Eau
MSPRH :	Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière
MTPT :	Ministère des transports et des travaux publics
OB :	Organisation bénéficiaire
OMS :	Organisation Mondiale de la santé
ONEDD :	Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable
OSC :	Organisation de la Société civile
PDU :	Plan de déplacement urbain
PNAEDD :	Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable
PNE :	Plan national de l'eau
PRCDE :	Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement
RNE :	Rapport national sur l'environnement
SC :	Société civile
SNTF :	Société nationale de transport ferroviaire
SRCU :	Système de régulation de la circulation urbaine
SWDE :	Société wallonne des eaux

Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement
Code de l'intervention	ALG 14 019 11
Localisation	Littoral algérien
Budget total	7 500 000 €
Institution partenaire	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement (MREE) Ministère des Travaux publics et des Transports (MTPT) Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH)
Date de début de la Convention spécifique	Date signature CMO : 28/12/2015
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> Date démarrage effectif du projet : 06/03/2016 Date du Comité de pilotage d'ouverture : 19/04/2016
Date prévue de fin d'exécution	30 juin 2019
Date de fin de la Convention spécifique	30 juin 2019
Groupes cibles	Les organisations et les institutions des structures publiques des 03 secteurs et des OSC de la société civile
Objectif général (Impact)	Contribuer à une meilleure intégration de la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles et dans les actions des organisations de la société civile
Objectif spécifique (Outcome)	Les organisations bénéficiaires ciblées par l'intervention au sein des structures publiques et de la société civile dans les secteurs de l'eau, de la santé et des transports intègrent la préservation de l'environnement dans leurs actions
Résultats (Outputs)	R1 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de l'Eau sont durablement renforcées et mises à profit
	R2 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de la Santé sont durablement renforcées et mises à profit
	R3 : Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur des Transports sont durablement renforcées et mises à profit
	R4 : Des organisations de la société civile algérienne actives dans le domaine de l'environnement sont renforcées et impliquées dans des actions d'Information, Education et Communication et la mise en œuvre de projets locaux
	R5 : Le dialogue intersectoriel est renforcé et les bonnes pratiques des secteurs en termes d'intégration de l'environnement y sont partagées
Années couvertes par le rapport	2016-2019

Appréciation générale

Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :	Décrivez votre appréciation générale de l'intervention (max. 200 mots) :
<p>Le Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables se félicite de la réussite du projet PRCDE conduit en partenariat fructueux avec Enabel, Agence belge de développement. Un grand travail a été accompli pour intégrer l'environnement dans les secteurs de l'eau, la santé et les transports et les organisations de la société civile activant dans le domaine de l'environnement. Le projet a également appuyé la formation et la communication environnementale en intersectorialité. Au total, 25 projets de partenariat entre institutions algériennes et belges, d'accords-cadres, d'assistance technique, d'équipements, de formations et de subsides, ont renforcé la participation et la contribution durable de l'ensemble, à la préservation de l'environnement.</p>	<p>Bien que se nommant « projet », le PRCDE a mis en œuvre une approche programme très ouverte, adaptable aux demandes du partenaire et orientée sur les résultats. Dans un délai très contraint, lui-même impacté par un processus d'exit prévu le même jour que la fin du projet, il a néanmoins pu mobiliser un grand nombre d'outils et s'insérer au plus près des besoins du partenaire pour appuyer l'intégration de l'environnement au sein de ses priorités. Bien que la mise en œuvre quotidienne du projet n'ait pas été de tout repos, notamment en raison de procédures très lourdes, le bilan semble très satisfaisant au regard des résultats atteints.</p>
Notez votre appréciation générale de l'intervention 1:	Notez votre appréciation générale de l'intervention 2:
Très satisfaisant	Très satisfaisant
Fonctionnaire exécution nationale ³	Fonctionnaire exécution ENABEL ⁴
 Naïma AÏT MESBAH	 Emmanuel THIRY

¹ Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

² Très satisfaisant - Satisfaisant - Insatisfaisant, en dépit de certains éléments positifs - Insatisfaisant

³ Nom et signature

⁴ Nom et signature

PARTIE 1 : Résultats atteints et enseignements tirés

1 Appréciation de la stratégie d'intervention

1.1 Contexte

Contexte Général

Le projet a été mis en place dans un contexte de stratégie d'exit avec des délais d'exécution limités et aucune possibilité de prolongation. L'exit concret (départ effectif d'Enabel d'Algérie) étant prévu le jour de la fin du projet (30 juin 2019), la phase de préparation de cet exit a impacté la phase finale du projet, notamment en rendant impossible la mise en place de tout délai supplémentaire, permettant de finir les projets dans de bonnes conditions.

Néanmoins, il a bénéficié des nombreux contacts noués dans les précédents programmes de coopération. Les secteurs partenaires choisis étaient des partenaires historiques de la coopération belge au développement à savoir la santé, les ressources en eau le transport et l'environnement.

Le sujet de l'environnement correspondait bien aux priorités du partenaire et des bénéficiaires et il était relativement consensuel. La situation sécuritaire était bonne dans les grandes villes mais tout déplacement d'étrangers hors de la wilaya d'Alger devait être signalé et nécessitait un dispositif sécuritaire, ce qui a freiné un peu l'appui aux partenaires situés en dehors des agglomérations (notamment INPE et certaines associations).

Le projet n'a pas bénéficié d'un appui direct du Représentant résident d'Enabel en Algérie, étant basé en dehors de l'Algérie (Maroc et Belgique). Le ResRepff a changé 3 fois. Malgré les efforts de chacun pour pallier cette situation, force est de constater que cela n'a pas facilité l'accès aux décideurs.

Contexte Institutionnel

Des multiples changements (restructuration ainsi que changement des Ministres, DGs et points focaux) ont impacté l'avancement du Projet :

Le projet était ancré au Ministère chargé de l'Environnement, ce qui était tout à fait pertinent car celui-ci est conscient de la dimension intersectorielle nécessaire à la conduite de sa stratégie et sa politique environnementale. Il a d'ailleurs mis en place un comité intersectoriel pour le remodelage du Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable (PNAE-DD). Ce ministère était issu d'une absorption, quelques mois avant le démarrage effectif du PRCDE, des services « environnement » de l'ancien MATE par le Ministère des Ressources en eau. Cette absorption a donné lieu à de nombreuses réorganisations et réaménagements d'organigrammes qui ont retardé le

démarrage du projet et le lancement de certaines activités. En mai 2017 le Ministère chargé de l'Environnement a été détaché de celui chargé de l'eau et s'intitule désormais Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables. La Direction générale de l'Environnement et du Développement durable (DGEDD), qui était la Direction de tutelle du projet a par ailleurs changé à 4 reprises de Directeur général.

Par ailleurs, en juin 2016, le Ministère des Transports a fusionné avec celui des Travaux publics. Cette dernière réorganisation a légèrement ralenti la mise en œuvre de certaines activités du projet dans ce secteur.

Enfin, le Ministre chargé de la santé a également changé durant le projet à deux reprises.

A noter également le changement des directeurs du CNFE et de l'ONEDD, les deux OB du Résultat 5.

Contexte de Gestion : modalité d'exécution

Le délai d'exécution réduit de 5 à 3 ans a représenté une très forte contrainte dans la mise en œuvre du projet. Cette réduction a conduit à réduire le cycle de sélection des projets à un seul cycle de sélection et de validation des propositions d'appui des différents partenaires, projets proposés par différents OB. Une ouverture, a par la suite, été faite pour la prise en charge de nouvelles demandes dans la limite du délai d'exécution et du budget disponible.

Cette nouvelle logique a été proposée et validée par le partenaire. Elle était très explicite, claire et balisée dans le temps afin de tenir compte de la fin de l'intervention et de la stratégie de sortie de la coopération belge.

Les projets ont ensuite été traduits sous la forme, selon le besoin, d'accords spécifiques de coopération, d'appel d'offre en vue de la passation de marchés en régie ou d'attribution de subsides. Ces procédures ont été très longues à finaliser. Ce délai s'est ajouté à celui de la formulation des projets.

La mise en œuvre en régie a été intéressante mais elle a été ralentie par la difficulté de trouver un ATN national maîtrisant les spécificités du code belge des marchés. La mise en œuvre en régie a également conduit à fortement solliciter la cellule marché public du siège.

Le PRCDE a été rédigé d'une manière très ouverte plus comme un programme que comme un projet. Cela a permis une grande liberté dans le choix des outils d'appui (ASC, subsides, PACs, consultance, voyages d'étude, bourses...). Il faut souligner que le siège a apporté un bon appui à l'équipe pour mettre en œuvre ces différents outils dont certains étaient particulièrement nouveaux (subsides). La rigidité et la complexité de ces outils a cependant constitué un frein notable à la mise en œuvre sereine du projet.

Pour une raison qu'il est difficile à expliquer, le projet a connu une certaine instabilité de son personnel financier et administratif : départ anticipé du RAF, puis de son remplaçant. Départ du responsable marché public à deux reprises et départ au bout de quelques semaines du responsable de l'appui financier aux subsides. L'équipe technique est en revanche restée stable.

Le CTC a permis un réel échange d'expérience à l'intérieur des secteurs et entre secteurs. Il a constitué un outil majeur de développement des relations intersectorielles et du dialogue intersectoriel.

Le COPIL a souvent été compliqué à organiser notamment en raison de la difficulté de caler les disponibilités de son président et des ResRepff successifs.

Pour chaque projet, le PRCDE a demandé au bénéficiaire de signer une déclaration de non double financement des activités appuyées. Ceci a permis de garantir que les projets n'avaient pas déjà été réalisés ou qu'ils n'étaient pas déjà financés par ailleurs.

Par ailleurs, des conventions de mise en œuvre des projets ont été conclues avec chaque OB.

Contexte HARMO

Le projet s'est aligné sur les priorités nationales algériennes en matière d'environnement, pour lesquelles le PNAE-DD constituait la principale référence.

Il a également respecté les priorités stratégiques de la coopération belge (renforcement des capacités des individus, des organisations et des institutions, priorité accordée à l'environnement, préoccupation d'un équilibre H/F dans les bénéficiaires, promotion de partenariats durables entre institutions belges et algériennes (notamment public-public) et dans une moindre mesure de promotion des nouvelles techniques de l'information et de la communication.

Dès sa phase de conception, le PRCDE a été formulé comme étant complémentaire au Plan d'Appui à la Politique Sectorielle de l'Environnement PAPSE, gros projet d'appui au secteur de l'environnement d'une durée de 48 mois et doté d'un budget européen de 34 millions d'euros.

Un groupe thématique animé par la GIZ rassemblait les différents bailleurs de fond intervenant dans le domaine de l'environnement dans un souci d'animation et de coordination des différentes interventions. Force est de constater que malgré les bonnes volontés, ces réunions n'ont pas permis de créer des synergies entre projets : les projets internationaux ont chacun leur propre logique d'intervention qu'il est difficile d'infléchir durant leur mise en œuvre. Quelques ajustements ont cependant pu être mise en œuvre ponctuellement :

- Pour la mise en œuvre du Résultat 4 (société civile), des réunions de coordination régulières ont été organisées avec le PAPSE et le projet AGID.
- Pour la mise en œuvre du projet d'appui à la mise en œuvre de la « Déclaration de Libreville » du résultat 2 (santé), une bonne complémentarité a pu être mise en œuvre avec l'OMS qui soutient également ce secteur et ce sujet.
- Pour la mise en œuvre du Résultat 5 (Intersectoriel), une coordination a été effectuée avec le PAPSE et la GIZ permettant de développer une réelle synergie entre les 3 interventions.

1.2 Changements significatifs dans la stratégie d'intervention

Dès le début du projet, la proposition a été faite au bénéficiaire de remplacer la formule proposée dans le DTF d'un "guichet de dépôt des demandes" avec plusieurs cycles de sélection auprès de comités de sélection (CTS), par un seul cycle de sélection et de validation des projets proposés par différents OB et ce par les secteurs eux-mêmes. Cette proposition a été validée par le partenaire et mise en place depuis le début. Cette décision de réduction du délai des projets du nouveau programme de coopération de 5 à 3 pour le PRCDE et de 7 à 3 pour AGID consiste à faire de ce nouveau programme un programme de sortie de l'Algérie, retirée de la liste des pays partenaires car pays à revenu intermédiaire.

Suite à cette décision et à l'adoption de la nouvelle démarche, 19 OB principaux ont été validés : 3 dans le domaine de l'eau, 3 dans le domaine de la santé, 6 dans le domaine des transports, et 2 dans le domaine intersectoriel. En ce qui concerne la société civile, le choix a été fait de mettre en place un appel à projets et d'attribuer des subsides, puis d'accompagner et former les associations subsidiées ainsi que le Ministère chargé de l'environnement. Le CNFE qui avait été identifié dans la CS en tant que délégué du MREE a finalement été « inscrit » en tant que bénéficiaire (OB). Il devrait bénéficier d'un subside et venir ainsi appuyer le projet sur des volets formation et communication intersectorielle. La Baseline a formalisé cette réorientation.

2 Résultats atteints

L'équipe du projet conjointement avec les points focaux des secteurs et organismes bénéficiaires, a développé un système de monitoring qualitatif de l'impact et de l'Outcome qui s'inspire de la méthodologie d'évaluation CAPscan.

Sommairement, celle-ci, consiste à faire l'état du niveau d'intégration environnementale et d'intersectorialité (faits concrets) et à positionner l'organisme sur une échelle de 4 stades (conscience/expérimentation/transition/ mise en œuvre) pour pouvoir chaque année et à l'issue du projet, mesurer les progrès réalisés par rapport à la situation de départ.

Le choix de la méthode a été dicté par la spécificité du projet (hétérogénéité des activités), les objectifs de développement qui lui sont assignés et les délais impartis.

Conscience (Notation : 0-1)	Expérimentation (Notation : 1-2)	Transition (Notation : 2-3)	Mise en œuvre pérenne (Notation : 3-4)
La faiblesse de l'intégration environnementale est diagnostiquée comme un frein à l'atteinte des résultats de développement durable. Les acteurs clés dans les	Les secteurs commencent à s'engager dans une démarche de changement vers des pratiques d'intégration de l'environnement, et explore différentes approches. Les	Les secteurs ont pris un engagement formel d'intégrer l'environnement et rentre dans un stade de transition entre les anciennes et nouvelles méthodes.	L'intégration environnementale est intégrée dans les pratiques de façon transversale. Les principaux processus administratifs (formulation des

<p>différents secteurs reconnaissent l'intérêt d'intégrer l'environnement, mais l'engagement reste flou.</p> <p>Les responsables des secteurs reconnaissent qu'il est possible de faire mieux en matière d'intégration environnementale.</p> <p>Ce stade implique souvent un sentiment de frustration et de mécontentement vis-à-vis des performances dans le domaine de l'intégration environnementale.</p> <p>La sensibilisation aux pratiques d'intégration de l'environnement, ainsi que le sentiment d'urgence du besoin de changement suscitent l'envie de changement et permet de passer au stade suivant.</p>	<p>différents responsables recueillent des idées de sources différentes et expérimentent des méthodes nouvelles.</p> <p>Cette expérimentation prend souvent la forme de projets pilotes et de déclenchement d'études ou de groupes de travail.</p> <p>Le manque d'homogénéité est une des difficultés qui caractérise ce stade, et des outils différents sont mis en œuvre sur la base de préférences personnelles.</p> <p>Par ailleurs, le lancement simultané de multiples initiatives a pour conséquence qu'aucune n'est poussée jusqu'au bout.</p> <p>Un nombre significatif de responsables et d'employés reconnaissent les bénéfices de l'intégration environnementale pour l'atteinte des objectifs de développement durable si la démarche est poussée plus avant.</p> <p>Ce nombre et cette volonté permettent le passage au stade suivant.</p>	<p>L'engagement dans la nouvelle approche s'étend au niveau individuel, l'ancienne façon de travailler étant perçue comme n'apportant pas de solutions aux problèmes quotidiens.</p> <p>Une des caractéristiques de ce stade est qu'il est souvent le temps des décisions parfois difficiles.</p> <p>La mise en place de nouveaux cadres de résultats (intégrant les aspects environnementaux) par exemple implique d'abandonner les anciens indicateurs et les anciennes méthodes de mesure.</p> <p>La définition des priorités est également un enjeu fort, ainsi que la gestion du changement humain. La diffusion à grande échelle de l'approche dans les secteurs permet de passer au stade suivant.</p>	<p>stratégies, élaboration budgétaire) sont alignés sur les nouvelles pratiques.</p> <p>Des indicateurs sont utilisés pour suivre l'action dans les secteurs et de la société civile et un processus de revue périodique permet de les adapter aux priorités.</p> <p>Les employés sont mobilisés et formés et disposent des moyens de s'approprier les différents outils d'intégration environnementale, qui sont revus régulièrement sur la base des expériences passées.</p> <p>Les allocations de ressources assurent la pérennité des nouvelles méthodes. Les effets sont visibles dans les services fournis par les différents secteurs et la société civile.</p>
---	--	---	--

La méthode CAP-Scan a été vulgarisée auprès des partenaires du PRCDE, lors d'un atelier de formation, organisé le 17 novembre 2016 et repris ensuite lors de deux réunions du CTC du projet en décembre 2016 et février 2017.

Elle a permis de structurer la collecte et l'agrégation des informations pertinentes en rapport avec l'intégration environnementale pour identifier de façon assez précise le point de départ, la situation à mi-parcours et la situation finale.

La notation ne constitue pas une fin en soi, mais aide généralement à stimuler un débat de fond et facilite une comparaison dans le temps.

La méthode CAP-scan a ensuite permis, lors d'ateliers réalisés avec les bénéficiaires, de susciter un débat autour des principaux changements en matière d'intégration de l'environnement dans les pratiques quotidiennes et d'apprécier la performance réalisée à mi-parcours (début février 2018) puis en fin de projet. Les ateliers ont permis de collecter les informations sur les résultats atteints et, collectivement, d'attribuer une « note » selon la même méthode d'évaluation des capacités intitulée « CapScan », utilisée lors de l'élaboration de la Baseline.

Ainsi, chaque OB a effectué sa propre auto-évaluation.

Pour la mesure de l'impact par secteur, ce sont les OB et responsables des secteurs concernés qui ont effectué l'évaluation des secteurs.

2.1 Matrice de monitoring

2.1.1 Mesure de l'atteinte de l'objectif général (Impact par résultat)

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
IMPACT :				
Secteur Eau (R1)	2.2	2.1---2.9	2.5---2.6	Voir ci-contre les témoignages de changement par secteur
<ul style="list-style-type: none"> - Les décideurs montrent plus de conscience du sujet ; - Le secteur dispose d'outils de planification stratégique actualisés et cohérents ; - Des passerelles ont été créées avec les autres secteurs (agriculture, environnement, aménagement du territoire, ...) - Un plan d'action pour la suite a été élaboré ; - Les ressources humaines du secteur ont renforcé leurs capacités dans le domaine de l'environnement. 				
Secteur Santé (R2)	1.2	2.7	2.1	
<ul style="list-style-type: none"> - Les décideurs sont plus volontaires ; - Les responsabilités sont mieux identifiées (réflexion horizontale et déclinaisons territoriale) ; - Les décideurs et la population disposent d'un outil d'aide à la décision sur les relations santé-environnement ; - La notion de santé-environnement est intégrée dans les travaux et dans la communication. 				
Secteur Transports (R3)	1.4	2.1	1.4---2.8	
<ul style="list-style-type: none"> - Une cellule environnement transports a été créée et formée ; - La circulation des données et de l'information à l'intérieur du secteur est plus fluide. 				
Société civile (R4)	0.9---1.2	2.0	0.9---3.5	
<ul style="list-style-type: none"> - La confiance est établie, les barrières sont brisées et un dialogue est établi - Une certaine flexibilité est constatée dans les relations entre les pouvoirs publics et la société civile - Les autorités locales impliquent les OSC dans l'élaboration et l'exécution de leurs actions environnementales - On constate des changements importants dans les niveaux d'information, la communication, la gestion des actions et les relations avec le ministère de l'environnement - On note une volonté de collaboration entre les OSC et les médias - On note des changements au niveau du comportement des habitants, 				

<ul style="list-style-type: none"> - des comités et organisations partenaires, des écoles, etc. - Des opportunités apparaissent dans le domaine des métiers verts - Une prise de conscience apparaît quant à la nécessité de se structurer en organisations - On note une prise de conscience du problème environnemental même si le changement de comportement nécessite encore des encouragements - Les espaces intersectoriels et multi acteurs de dialogue et de débat sont créés et encouragés 			
Intersectoriel (R5)	0.9---1.2	2.0	0.9---3.5
<ul style="list-style-type: none"> - Le RNE est désormais une référence pour l'élaboration de la SNE-DD et du PNAEDD ; - Un échange entre experts et secteurs a été mis en place ; - Les représentants des secteurs ont une meilleure connaissance des sujets liés à l'intégration de l'environnement ; - Les acteurs sont en lien ; - Les bonnes pratiques ont été partagées entre acteurs et secteurs. 			

2.1.2 Mesure de l'atteinte de l'objectif spécifique (Outcome) et de la production des résultats (Outputs) par OB

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur de l'eau) :				
CNFME (ADE)	2.5	2.1	2.0	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables de toutes les structures de l'ADE sont sensibilisées à l'intégration de l'environnement ; - Les formateurs du CNFME appréhendent mieux les problématiques environnementales, la démarche d'intégration et les outils d'intégration environnementale. Ils sont capables de transférer ces savoirs ; - La notion d'économie dans l'utilisation des produits chimiques, de l'eau, des carburants, ... est intégrée dans les plans d'actions du centre ; - Les formations dispensées par le centre intègrent systématiquement la dimension environnementale ; - Le centre dispose maintenant d'un retour d'expérience sur l'exploitation d'un système d'Alimentation en Eau potable intégrant l'environnement ; - Un noyau référent d'auditeur environnementaux formés et disposant des outils est mis en place. 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
-------------------------	-----------------------	--------------	-----------------------	--------------

OUTCOME (secteur de l'eau) :				
INPE	1.2	2.1	2.2	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Des séminaires sur l'intégration environnementale (économie de l'eau et de l'énergie, ...) ont été initiés ; - Des outils d'intégration environnementale (plan de formation triennal) ont été développés ; - Un dialogue intersectoriel a été instauré ; - Le programme de formation des agents de la police de l'eau a été mis en place au niveau des Directions régionales de l'environnement ; - Les espaces de concertation intersectoriels autour des questions environnementales ont été renforcés à travers des journées techniques et des séminaires. 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur de l'eau) :				
AGIRE/DEAH	/	2.9	2.8	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Un espace de communication collaboratif (portail PNE) a été établi ; - Le PNE intègre des thématiques environnementales (assainissement, économie de l'eau, qualité de l'eau, ...) ; - Les outils de planification (PNE et PDARE) sont mis en cohérence ; - La concertation sectorielle et intersectorielle est plus fluide ; - Le niveau de conscience de l'équipe projet est augmenté. 				

OUTPUT(secteur de l'eau) :				
Nombre de formateurs capables de former en Intégration de l'Environnement dans le secteur d'Eau	0	20	26	12 cadres capables d'utiliser le KIT-Pédagogiques, 14 de faire l'audit environnemental
Nombre de kits de formation	0	1 modèle de KIT	13	12 kits qui intègrent les aspects environnementaux + 1 kit spécifique sur l'environnement
Niveau d'intégration de l'environnement dans le Plan National de l'Eau *	L'environnement fait partie intégrante du PNE (assainissement, économie d'Eau, adaptation aux changements Climatiques, préservation de la ressource et du milieu etc.).			
Niveau d'intégration de l'environnement dans le plan de formation triennal et de sa mise en œuvre*.	L'enrichissement (IE) de 70% des fiches de formation. Différentes actions prioritaires.			

* Indicateur élaboré selon une analyse de type «CAP-scan »

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur de la santé) :				
DPSE	2.1	2.7	2.8	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - La Direction est plus apte à défendre la création d'une agence indépendante pour la surveillance en matière de sécurité sanitaire des aliments ; - Un plan d'action conjointes santé-environnement permettant une alliance entre les deux secteurs a été élaboré ; - Les cadres de la Direction ont une meilleure compréhension et maîtrisent des relations santé-environnement. 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur de la santé) :				
INSP	2.1	2.7	2.5	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Un échange de données et un partenariat ont été mis en place avec Sciensano (institution de recherche belge) ; - Les résultats immédiats porteront des fruits sur une longue durée. 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur de la santé) :				
IPA	2.1	2.7	3.1	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Des échanges ont été mis en place entre l'Institut et les acteurs de la santé et de l'environnement ; - Un échange de données et un partenariat ont été mis en place avec Sciensano (institution de recherche belge) ; - Un laboratoire de génomique a été mis en place ; - Les chercheurs et praticiens sont sensibilisés sur la composante environnementale de la propagation des maladies (liés aux changements climatiques); - La population et des collectivités sont sensibilisées sur l'impact de l'environnement sur la santé ; - Une plateforme intersectorielle est mise en place. Elle permet un échange d'informations. 				

OUTPUT(secteur de la santé) :				
Nombre cadres seniors mieux outillés pour guider le Plan d'Action Santé-Environnement	0	6	7	
Nombre de chefs de programme, qui maîtrisent l'analyse de risques environnement-Santé.	0	5	19	(5+10+4)
Nombre de points focaux qui maîtrisent les liens Santé-Environnement	0	15	22	(20+1+1)
Meilleure maîtrise des problématiques liées au domaine de la Santé-Environnement*.				A ajouter les formations additionnelles et énumérer les études spécifiques

* Indicateur élaboré selon une analyse de type «CAPscan »

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur des transports) :				
Secrétariat général	1.2	2.1	2.2	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Une cellule environnement a été créée pour le secteur - Le Ministère s'est engagé à institutionnaliser la cellule - Un parcours de formation est disponible - Un plan d'action pour les différents modes de transports a été élaboré 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur des transports) :				
DTTU	1.2	2.1	/	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Recommandations pour la réduction de l'usage excessif des véhicules particuliers et des aménagements tout voiture - Recommandations pour l'amélioration du réseau des Transports en commun - Recommandations pour l'amélioration de l'attractivité des TC - Recommandations pour développer un report modal et réduire les gaz à effet de serre - Recommandations pour développer les modes de transports doux, le co-voiturage, l'intégration tarifaire et l'intermodalité 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur des transports) :				
AOTU-A	1.2	2.1	/	Voir ci-dessous les

				témoignages de changement au sein de l'OB
/				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur des transports) :				
DACM	1.2	2.1	1.4	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Une étude d'impact pilote a été réalisée pour l'aéroport d'Oran ; - Un système pilote de management environnemental pour l'IHFR et l'aéroport a été élaboré ; - Une feuille de route pour la réalisation de l'inventaire des gaz à effet de serre a été rédigée. 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur des transports) :				
ETUSA	1.2	2.1	2.5	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Des critères environnementaux sont intégrés dans les procédures d'achat - La valorisation des déchets est organisée et mise en place - Un plan d'action a été élaboré de façon participative et les groupes de travail sont sensibilisés - Des systèmes d'économie des ressources ont été mis en place (LED, photovoltaïque, chauffage solaire, ...) - Des indicateurs environnementaux sont en place - Des kits de formation sont élaborés - La Direction général est engagée - Des panneaux de communication ont été réalisés 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur des transports) :				
SNTF				Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
- Pas de changement constaté pour l'instant (projet qui vient de commencer)				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (secteur des transports) :				
SS Direction de la formation	/	/	2.8	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - un kit pédagogique sur les inventaires de gaz à effet de serre est élaboré - un kit pédagogique sur la pollution atmosphérique due aux transports est élaboré - un kit pédagogique sur les démarches de management environnemental est élaboré - un kit pédagogique sur l'acoustique environnementale est élaboré - un kit pédagogique sur l'impact des activités de transport sur les eaux de surface est élaboré - Le sujet de l'environnement est intégré dans le programme d'une licence professionnalisante en exploitation ferroviaire 				

OUTPUT(secteur des transports) :				
Nombre de formateurs capables de former en Intégration de l'Env. dans le domaine du transport	0	14	20	<i>Dont 8 qui ont suivi tout le parcours</i>
Nombre de kits de formation	0	5	5	<i>Matériel de base qui peut être adapté aux différents publics</i>
Eléments de jugement pour pouvoir décider sur la mise en place d'un B.H.N.S. à Alger*	0	El. sur secteur Est et Ouest	El. sur secteur Est et Ouest	<i>2 études de faisabilité</i>
Nombre de cadres de la DTTU capables d'évaluer et suivre la mise en place d'un SCRCU et d'élaborer des TdRs pour les études sur la question.**	0	10	0	<i>Projet annulé</i>
Nombre de cadres capables de mettre en place la politique environnementale au centre de maintenance de l'ETUSA	0	2	5	<i>5 fiches actions rédigées</i>
Feuille de route pour la mise en place des recommandations de l'audit environnemental de l'ETUSA	0	1	1	<i>Un plan d'action comportant 6 fiches action</i>
Un PDU de l'Algérois actualisé, prenant en compte l'IE	0	1	1	<i>Renforcement des compétences de 5 agents</i>
Plan d'action pour la prise en charge des obligations env./transport	0	1	1	<i>« Travaux publics, Transports et Environnement : Plan d'action »</i>
Nombre de conseillers formés et capables de mettre en œuvre ce plan d'action	0	10	11	<i>3 pour le terrestre, 3 pour l'aérien et 5 pour le maritime</i>
Nombre de cadres avec des compétences renforcées dans le domaine de la relation entre transport aérien, environnement et changements climatiques	0	22	20	<i>Les acquis ont été synthétisés et mis sous la forme d'une feuille de route</i>

* Le bénéficiaire dispose déjà d'éléments sur le secteur est. Ceux-ci devaient être complétés en

2019 pour le secteur ouest
 ** Projet abandonné

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (société civile) :				
OSC	0.9--1.2	2.0	1.7--3.5	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein des OSC
<ul style="list-style-type: none"> - Une prise de conscience collective est observable - Les statuts et objectifs de certaines associations ont été modifiés - Les concepts et la terminologie liés à l'environnement sont mieux maîtrisés - La compréhension et la communication sont plus faciles - Des activités et des écogestes environnementaux sont mis en place - Les relations de travail et de collaboration avec la direction de l'environnement sont meilleures - Capacités d'accompagnement de jeunes porteurs de projets environnementaux sont renforcés - Une collaboration avec l'ANSEJ a permis d'identifier les projets environnementaux - Des actions pour renforcer le changement de comportement ont été mises en place - L'organisation de l'association a été modifiée pour améliorer la vision et les perspectives d'avenir - Des espaces de co-working sont envisagés pour les antennes locales de certaines associations - Des actions plus durables et pertinentes sont mises en place - On note une meilleure collaboration avec les associations environnementales - Des mesures concrètes sont mises en place (réduction de la consommation de papier, de l'eau, de l'électricité et des produits jetables) - De nouveaux canaux de communication sont établis avec les institutions locales et nationales - Le réseau de personnes ressource sur lesquelles l'association peut s'appuyer s'est diversifié - L'environnement est mieux pris en compte dans la majorité des actions de l'association - De bonnes pratiques, respectueuses de l'environnement ont été adoptées au sein de l'association 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (société civile) :				
Maisons de l'environnement	/	/	2.3	Voir ci-dessous les témoignages de changement pour l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure perception des maisons de l'environnement comme un espace de partage et d'échange permettant aux associations d'avoir une meilleure vision du secteur de l'environnement 				

- Les associations sont impliquées dans l'élaboration des plans d'actions des maisons de l'environnement en tant que partenaires importants, efficaces et incontournables

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (société civile) :				
MEER	/	/	2.3	Voir ci-dessous les témoignages de changement pour l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - Des synergies sont mises en place entre les associations et les autorités locales (qui sont généralement réticentes) pour garantir la pérennité des actions des associations - Les actions des associations sont plus visibles - Les capacités des associations à mener à terme leurs projets sont améliorées - Toutes les associations œuvrant dans le domaine de l'environnement seront répertoriées dans répertoire en ligne - Les associations sont mieux accompagnées dans leurs projets 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTPUT(société civile) :				
Nombre de cadres MEER capables/outillés d'impliquer les organisations de la SC	0*	10	15	Deux sous-directrices « Sensibilisation et partenariat » + 7 des maisons de l'environnement, 1 d'une direction de l'environnement de Willaya, 1 du CNFE et 4 techniciens informatiques.
Le dispositif de planification et d'organisation des actions d'appui aux OSC existe et est maîtrisé par les cadres concernés du MEER	0	1	1	Il s'agit d'un dispositif d'appui financier et non financier : une étude qui présente un dispositif et des outils de formation, d'animation régionale et de subside de projet
Nombre d'associations ayant des cadres capables de l'intégration Environnementale	2**	20	17 (+87)	Il s'agit du pool d'associations subsidiés. A cela s'ajoute 87 représentants d'associations initiées à ce concept
Nombre d'expériences pilotes et pratiques associatives diffusées	/***	20	17	17 projets subsidiés

* Hors appui apporté aux clubs verts

** Selon le sondage réalisé lors de la phase d'analyse des parties prenantes pour le R4

*** Il n'y a hélas pas de travaux ou références suffisantes par rapport à cet indicateur

Résultats / Indicateurs	Valeur de la baseline	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
-------------------------	-----------------------	--------------	-----------------------	--------------

OUTCOME (intersectoriel – secteur de l'environnement) :				
CNFE	1.8	2.7	2.7	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - L'appréciation et l'appropriation des questions environnementales par les membres du CNE-PNAEDD est meilleure ; - L'approche participative pour l'élaboration des TDR des formations permet une plus grande pertinence ; - Le processus d'élaboration des TDR est maîtrisé ; - Le processus d'évaluation des formations est maîtrisé ; - Le processus de capitalisation des projets environnementaux est mieux intégré ; - La visibilité des acteurs et la confiance entre eux est améliorée ; - La maîtrise des coûts est améliorée. 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la <i>baseline</i>	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTCOME (intersectoriel – secteur de l'environnement) :				
ONEDD	1.8	2.9	2.8	Voir ci-dessous les témoignages de changement au sein de l'OB
<ul style="list-style-type: none"> - L'appropriation des missions statutaires « collecte, traitement et diffusion de l'information environnementale » est améliorée ; - Le RNE est désormais une référence pour l'élaboration de la SNE-DD et du PNAEDD ; - La visibilité est améliorée avec la mise en place de la stratégie de communication ; - La maîtrise de la rédaction des prescriptions techniques des cahiers des charges est renforcée ; - La confiance en soi et la maîtrise du processus d'élaboration des RNE est renforcée ; - La durabilité des processus élaborés en commun est garantie par un manuel méthodologique d'élaboration des RNE. 				

Résultats / Indicateurs	Valeur de la <i>baseline</i>	Cible finale	Valeur finale obtenue	Commentaires
OUTPUT(intersectoriel) :				
Nombre de points focaux qui maîtrisent les enjeux environnementaux de leurs secteurs	0	38	58	<ul style="list-style-type: none"> - 23 membres de la cellule RNE à l'ONEDD - 21 : membres du CNE-PNAEDD - 11 personnes du CNFE - 3 représentants d'autres secteurs
Nombre total d'opportunités de communication intersectorielle sur l'Environnement mises en œuvre*	0	5	15	<ul style="list-style-type: none"> - 10 formations - 5 ateliers - 1 séminaire de capitalisation
Nombre total d'espaces de partage des bonnes pratiques d'Intégration	0	5		

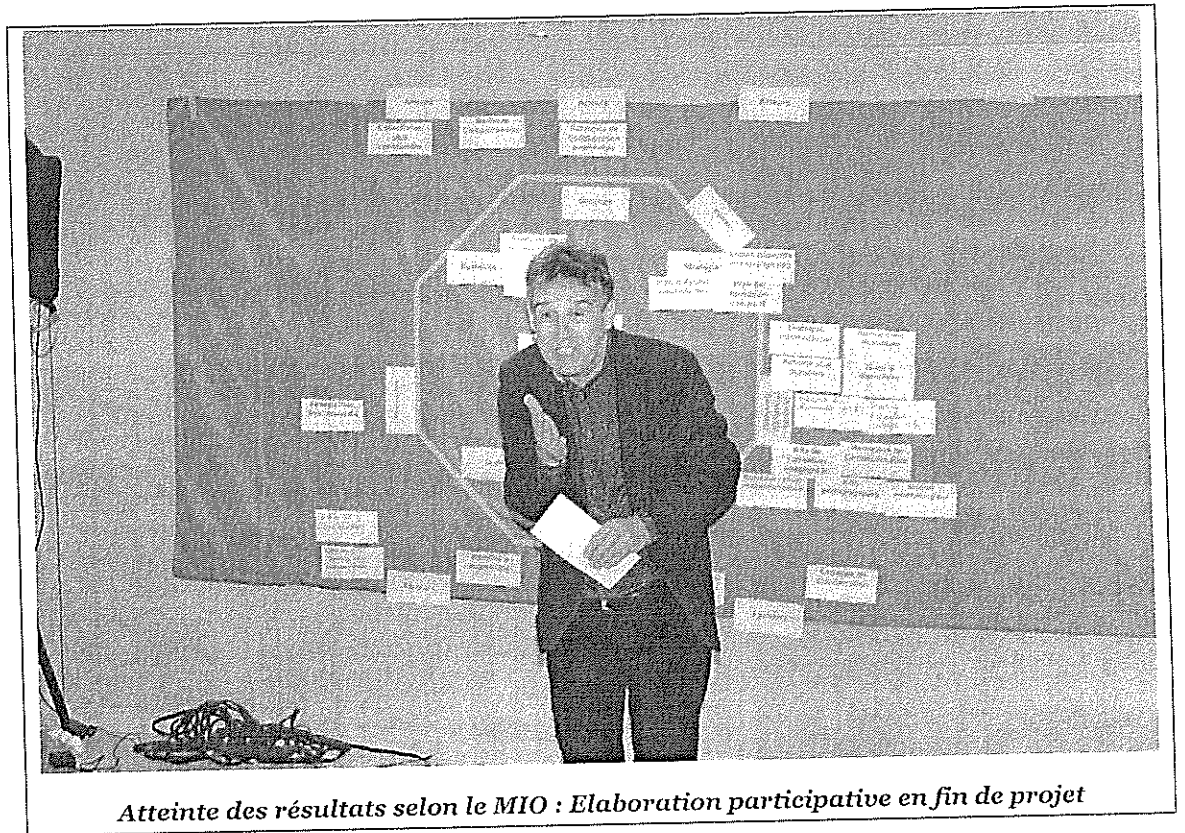
environnementale mis en place*				
Accès à l'information pertinente pour l'IE**	0	2	2	- RNE avec 17 thématiques - Portail de l'information environnementale
Output additionnel				- Manuel d'élaboration des RNE
Output additionnel				- Charte et stratégie de communication ONEDD
Output additionnel				- Documentation des workshops
Output additionnel				- Capitalisation des bonnes pratiques
Output additionnel				- Annuaire des entreprises
Output additionnel				- Spots de sensibilisation
Output additionnel				- Campagne de communication intersectorielle sur un bus ETUSA

* Pour ces deux indicateurs la cible finale représente l'addition de tous les espaces et opportunités mis en œuvre sur la durée du projet (2017, 2018 et début 2019)

** A travers la mise en place d'un portail environnemental et d'un Rapport national sur l'environnement (RNE)

2.2 Analyse des résultats

Afin de pouvoir répondre aux questions de ce chapitre, un atelier d'appréciation subjective et qualitative par les bénéficiaires a été organisé en travaillant sur le modèle intégré des organisations (MIO). Ce modèle permet de décrire l'organisation interne d'une institution selon 6 « paramètres » internes : sa stratégie, sa structure, son personnel, sa culture, son style de management, son organisation, ses systèmes et 3 « paramètres » externes : ses ressources, ses missions, et ses produits.



2.2.1 Dans quelle mesure l'intervention contribuera-t-elle à l'atteinte de l'objectif général (impact) ?

L'objectif général était de contribuer à une meilleure intégration de la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles et dans les actions des organisations de la société civile.

De nombreux changements ont été observés au niveau des secteurs. Ils sont mesurés et documentés au chapitre 2.1.1 « Mesure de l'atteinte de l'objectif général (Impact par résultat) ». Pour chacun des secteurs on peut noter une nette progression de l'intégration de la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles.

On a ainsi en particulier résumé les changements principaux suivants, selon le MIO :

Changements de stratégie :

- Statuts et/ou objectifs infléchis en faveur de l'environnement
- Nouveaux plans de formation
- Nouveaux plans d'action

Changement de structure :

- Création de cellules environnementales au sein des OB
- Elargissement du spectre de travail de certains OB

Changement de personnel :

- Equipes plus compétentes et plus conscientes

Changement de culture :

- Mise en place de mesures concrètes
- Appropriation renforcée des sujets environnementaux
- Plus grande circulation de l'information

Changement de style de management :

- Dirigeants plus conscients et moteurs sur les sujets environnementaux

Changement d'organisation :

- Mise en place ou redynamisation d'instances de dialogue intersectoriel

Changement de système :

- Parcours de formation qui intègre l'environnement

2.2.2 Dans quelle mesure l'objectif spécifique(outcome) a-t-il été atteint ? Expliquez

L'objectif spécifique s'intitulait : « Les organisations ciblées par l'intervention au sein des structures publiques et de la société civile dans les secteurs de l'eau, de la santé, des transports intègrent la préservation de l'environnement dans leurs actions ».

Par rapport à la situation de départ et grâce à la Baseline, on peut constater un grand succès dans l'atteinte de cet objectif spécifique. Plusieurs changements constatés attestent que les organismes bénéficiaires sont en général passés d'une situation de conscience des problèmes environnementaux ou d'expérimentation de quelques changements à une phase de changement vers une plus grande intégration de l'environnement. Pour plus d'information, voir le chapitre 2.1.2 « Mesure de l'atteinte de l'objectif spécifique (Outcome) et de la production des résultats (Outputs) par OB » ou l'atteinte de l'objectif spécifique est précisément mesuré et documenté.

On note en particulier que les organismes bénéficiaires proposent de nouveaux « services » intégrant l'environnement :

- De nouveaux portails d'information internes (eau) ou externes (ONEDD) ;
- De nouveaux outils d'intégration de l'environnement (tous secteurs et société civile) ;
- Une durabilité renforcée des activités ;
- De nouveaux plans ou parcours de formation intégrant l'environnement avec des kits pédagogiques et des manuels méthodologiques (eau, transport et société civile notamment) ;
- Du nouveau matériel de communication et une campagne intersectorielle ;
- De nouveaux canaux de communication, notamment au sein de la Société civile ;
- Un dialogue intersectoriel beaucoup plus courant et fluide.

2.2.3 Dans quelle mesure des résultats (outputs) ont-ils été atteints ? Expliquez

Les résultats ont la plupart du temps été atteints et souvent dépassés. En effet, ils étaient difficiles à prévoir et à quantifier lors de la baseline, car le projet a adopté une approche programme, c'est-à-dire basé sur les priorités des OB. Pour cette raison, certains OB et outils d'appuis n'étaient pas encore connus à ce moment-là ce qui a conduit à une description à minima des résultats à atteindre. Une autre raison explique le dépassement

fréquent des résultats. Le projet a créé une réelle dynamique qui a souvent amené un dépassement des personnes impliquées et formées et des outils développés.

2.2.4 Dans quelle mesure des résultats (outputs) ont-ils contribué à l'atteinte de l'objectif spécifique (outcome) ?

Le choix d'une approche programme, basée sur les priorités des bénéficiaires, a permis d'aligner dès le début et de façon étroite, les résultats à viser sur le résultat spécifique voulu. Ensuite les moyens les plus efficaces ont été recherchés pour produire les changements désirés, c'est-à-dire atteindre l'objectif spécifique.

Par ailleurs le choix des orientations stratégiques du DTF 1) de cibler les anciens porteurs de projets préalablement appuyés par la CTB 2) de renforcer les capacités a permis de renforcer efficacement l'intégration de l'environnement au sein des organisations ciblées.

Enfin la sélection conjointe des projets à soutenir, parmi les priorités des OB a sans conteste permis une plus grande appropriation des projets et plus forte motivation de ces OB.

1. Renforcement des capacités	<i>Au lieu de se limiter au renforcement des compétences uniquement</i>
2. Harmonisation	Avec les autres bailleurs (UE, PNUD, GiZ, ...) et avec l'AGID
3. Ciblage des Organisations Bénéficiaires (OB) et des individus	Pour renforcer l'impact de l'intervention
4. Du sectoriel vers le transversal	Complémentarité avec d'autres appuis existants, appui ciblé aux organisations bénéficiaires des secteurs et partant, dynamisation des contributions au dialogue intersectoriel
5. Nouvelle stratégie Bourses belge	Porte d'entrée organisationnelle, renforcement des phases de préparation et de suivi post-formation
6. Promotion des outils MIC (Pays à revenu intermédiaire)	Accent sur le transfert de connaissances, de technologie et de savoir-faire, les partenariats et les jumelages
7. Thèmes Transversaux	Attention spécifique au genre et à l'économie verte et durable intégrés dans le ciblage, la conception et la mise en œuvre des activités et dans le M&E
8. Alignement	Sur le PNAEDD, la Stratégie Nationale de l'Environnement et du Développement Durable, ainsi que sur les

	législations sectorielles
9. Flexibilité et transparence	Dans les outils (critères), approches et mécanismes de sélection des initiatives de Renforcement des Capacités (RC)
10. Durabilité	Du PRCDE et appui à la durabilité des interventions antérieures

2.2.5 Appréciez les principaux facteurs d'influence. Quels ont été les enjeux majeurs rencontrés ? Comment l'intervention les a-t-elle pris en compte ?

Au démarrage du projet, les besoins exprimés par les secteurs et OB étaient axés sur les priorités urgentes de chaque secteur qui occultaient la dimension environnementale.

L'enjeu majeur a été de les amener à axer leurs demandes d'appui autour de la prise en charge des enjeux environnementaux liés à leurs secteurs respectifs tout en prenant en charge leurs priorités immédiates en appui. Ceci a été possible par un accompagnement du PRCDE dans la reformulation des fiches de projets avec un focus sur l'environnement.

Durant la phase de mise en œuvre notamment lors des évaluations et tenant compte de la formulation même de l'objectif spécifique qui nécessitait de mettre en place une démarche axée sur les résultats, il a fallu beaucoup de temps pour faire passer les concepts de la gestion axée sur les résultats comme cela a été révélé dans le rapport à mi-parcours où les OB mettaient sans cesse l'accent sur les réalisations (activités et livrables) que sur les changements constatables.

2.2.6 Appréciez les résultats inattendus, tant positifs que négatifs

On a pu constater un grand succès des mises en commun et du développement des relations intersectorielles. Ces actions ont connu une très bonne dynamique et les liens développés ont été très appréciés, y compris entre pouvoirs publics et société civile.

Le CTC comme espace de travail, d'échange et de concertation a permis d'amorcer et de renforcer la dynamique et le dialogue intersectoriel. Ceci a été possible par le suivi et l'examen participatif de l'ensemble des projets lors des différentes rencontres favorisant ainsi la collaboration et l'entraide entre les différents secteurs et OB (11 rencontres du CTC) à travers les différents liens tissés entre les différents membres de cet organe.

2.2.7 Appréciez l'intégration des thèmes transversaux dans la stratégie d'intervention

Les thèmes transversaux identifiés dans le PRCDE étaient ceux :

- du genre (ratio H/F parmi les bénéficiaires) ;
- de l'environnement ;
- et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Environnement :

Le thème de l'environnement étant celui du projet, l'ensemble des actions a contribué à une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques sectorielles des transports, de l'eau et de la santé, que ce soit au niveau individuel (par de la communication, de la sensibilisation et de la formation), au niveau organisationnel, dans les pratiques mais aussi au niveau institutionnel.

Genre :

L'approche genre n'a pas vraiment été incluse dans la gestion du projet comme axe majeure, cependant le ration H/F dans les différents renforcements de capacités a été pris en compte.

NTIC :

Plusieurs projets du PRCDE ont soutenu la mise en place des NTIC.

Résultat 1 : Eau

Système informatique CNFME :

Le partenariat entre la SWDE et le CNFME a, entre autres, permis de concevoir un SI pour le CNFME :

- Etude et conception d'un système d'information ;
- Cahier des charges pour l'acquisition des solutions technologiques appropriées pour son automatisation (équipements et logiciels).

Système d'information de l'INPE :

Le partenariat entre la SWDE et l'INPE a, entre autres, permis de concevoir un SI pour l'INPE :

- Rédaction de spécifications techniques de la base de connaissance,
- Rédaction de spécifications techniques de la base documentaire,
- Enrichissement par des outils interactifs et mise à jour du site web de l'INPE,

- Formation du personnel des services d'information sur les méthodes et technologies de l'information.

Actualisation-finalisation du PNE :

Le projet d'appui à l'AGIRE/DAEH a permis de finaliser la réalisation d'un Plan national de l'Eau qui comporte une composante SI. Le Système d'Information du PNE comporte trois composantes : une architecture matérielle (trois serveurs, une baie SAN de stockage et 6 stations de travail), une architecture logicielle s'appuyant sur deux types de technologie relevant de deux éditeurs de logiciels (Microsoft et ESRI) et une architecture applicative permettant d'assurer plusieurs fonctions. Il permet de gérer de façon centralisée diverses informations thématiques. Il se positionne donc comme source centralisée des données du secteur. Il s'appuie sur une architecture technique orientée Business Intelligence (informatique décisionnelle) utilisant les dernières technologies.

Résultat 2 : Santé

Le subside accordé à l'Institut Pasteur a permis d'établir des modèles de propagation de certaines maladies à transmission vectorielles à partir de prospection de terrain et de l'élaboration de modèles de diffusions sur SIG. Il a également permis d'inscrire la formation de la cartographie SIG dans le cycle des formations de l'institut Pasteur et de préparer des formations à l'échelle internationale dans le cadre du réseau international « Medilabsecure » dans le domaine de la cartographie et la modélisation dans le domaine de la bio-informatique.

Les cartes de risque, résultats du projet peuvent être utilisées comme aide à la décision pour le ministère de la santé pour lutter contre les zoonoses, les arboviroses et le paludisme et de disposer de systèmes de surveillance du moustique tigre.

L'appui du PRCDE, a permis à l'IPA de mettre en place une plateforme de génomique et bio-informatique par l'acquisition d'équipements de pointe notamment un séquenceur de gènes ainsi que le renforcement des capacités de ses chercheurs dans ces domaines en partenariat avec le Centre belge Fédéral de recherche –SCIENSANO–.

Résultat 3 : Transports

L'étude d'un système de billettique interopérable mise en œuvre au bénéfice de l'AOTU-A dans le cadre de l'accord cadre avec la SNCB comportait une composante NTIC avec :

- Un volet « projet de service (examen des différentes étapes du cycle de vie du support interopérable et de son porteur ;
- Un volet gestion et traitement des données ;
- Un volet technique (choix du support, fonctionnalités des équipements...).

Résultat 4 : Société civile

Une plateforme online dédiée aux OSC de l'environnement a été développée et installée au sein du service communication du Ministère de l'Environnement et des Energies Renouvelables. Cette plateforme comporte :

- Une base de données géoréférencée des OSC qui pourra être complétée ultérieurement ;
- Un centre de ressources documentaires en ligne : qui comporte entre autres la documentation numérique pertinente, le partage des expériences, la publication des résultats des projets associatifs par localisation géographique et/ thématique, base de données des formateurs par spécialité et localisation géographique, etc. ;
- Un calendrier dynamique des événements dans le secteur de l'environnement ;
- Un espace « opportunités » : qui regroupe les opportunités disponibles en termes de renforcement de capacités ou de financement pour les OSC dans le secteur.

Résultat 5 : Intersectoriel

Pour renforcer la présence sur la toile de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), deux outils ont été développés :

a) Un site Web ONEDD (www.ONEDD.org) vitrine de l'Observatoire sur le Net, avec notamment pour missions :

- La promotion de l'ONEDD, de ses missions et de ses services aux différents publics cibles ;
- La sensibilisation du grand public aux enjeux environnementaux ;
- La diffusion d'une information environnementale vulgarisée (RNE) ;
- La promotion du Portail de l'Environnement et du Développement Durable ;

b) Un Portail de l'Environnement et du Développement Durable en Algérie (www.enviralgerie.org) avec pour missions :

- La diffusion des données environnementales pointues (indicateurs, cartes et graphes...);
- La fonction de plateforme de l'intersectorialité environnementale à destination des acteurs de l'environnement nationaux et internationaux ;
- La collecte de l'information environnementale (en permettant aux OST et autres acteurs environnementaux d'alimenter l'outil via un accès « user ») – vision long terme ;
- L'aide à la décision pour les autorités publiques.

2.2.8 Dans quelle mesure le M&E, les activités de backstopping et/ou les audits ont-ils contribué à l'atteinte des résultats ? Comment les recommandations

ont-elles été prises en considération ?

Les missions de backstopping du contrat cadre MDF ? ont été d'un grand secours tout d'abord pour conceptualiser (à posteriori) l'approche programme mise en œuvre par le projet. Elle a ensuite permis d'élaborer un système de suivi-évaluation ad hoc innovant et original basé sur une approche qualitative et une autoévaluation. Cette méthode est inspirée des 4 phases du Capscande MfDR⁵ permettant de mesurer un processus de changement.

Ces missions ont ensuite permis d'animer à mi-parcours et en fin de projet deux sessions qui ont renforcé l'appropriation de la méthode et de sa mise en œuvre pour suivre et évaluer le projet et l'atteinte de l'outcome.

La démarche interactive et participative adoptée a permis une grande et directe implication des partenaires dans la mise en œuvre du M&E PRCDE et l'appropriation du concept de la GARD.

3 Durabilité

3.1.1 Quelle est la viabilité économique et financière des résultats de l'intervention ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Le projet a pris le parti d'adopter une approche programme, c'est-à-dire qui « encourage l'intégration de toutes les ressources disponibles (nationales et extérieures) en vue de répondre aux priorités nationales »⁶.

L'idée était d'appuyer les efforts des organisations bénéficiaires au niveau d'intégration de l'environnement où elles en étaient et à travers les projets qui leur étaient prioritaires.

Ce parti pris permet entre autres de renforcer fortement la durabilité des actions financées.

Il a également permis de palier le risque majeur du projet lié à la forte réduction de sa période de mise en œuvre. En effet, toutes les actions avaient été engagées avant la fin 2018 et quasiment toutes ont été réalisées malgré ce handicap de départ.

Les outils développés dans la conduite des différents projets ont par ailleurs été choisis dans le souci de garantir la durabilité des réalisations notamment à travers les partenariats entre institutions publiques belges et algériennes, les conventions de subside et le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles dans les différents secteurs et OB ciblés et également à travers la consolidation des acquis des interventions précédentes de la coopération belge au développement (voir axes stratégiques ayant orienté le choix des partenaires et des interventions du PRCDE).

Le système M&E a permis pour sa part aux partenaires de se positionner dans l'après PRCDE (post projet) et de définir leurs perspectives d'avenir. Cela a été possible à travers

⁵ Managing for Development Results : <http://www.mfdr.org/CAP-Scan.html>

⁶ http://www.unesco.org/education/educprog/erd/french/gen/appro_progf.html

les ateliers organisés avec l'appui de l'expert M&E, mobilisé dans le cadre du contrat cadre avec le bureau d'étude MDF, et organisés à l'occasion de l'élaboration du rapport final du projet où une partie importante du temps a été consacré à la réflexion sur les perspectives d'avenir dans un souci de pérennisation des acquis et de renforcement de leur durabilité.

À cela s'ajoute la ligne de conduite du projet centré sur l'atteinte des objectifs et résultats assignés au projet.

3.1.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et perdurera-t-elle au terme de l'assistance externe ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

L'appropriation du projet par les groupes cibles (organisations bénéficiaires) a été très forte en raison de l'approche programme détaillée dans le point 3.1.1. Ce sont les bénéficiaires qui ont choisi leur projet. Etant donné les délais très contraints, une approche programme était la seule à même de réussir.

L'implication directe des partenaires (points focaux Ministères et OB), dans les différentes étapes de formulation et de mise en œuvre des différents appuis, a été également un facteur d'appropriation de l'intervention voire même de leurs capacités notamment dans la prise en compte de l'environnement et l'approche cadre logique (vision axée sur les résultats, rédaction de TDR).

3.1.3 Quels ont été le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Les multiples changements institutionnels côté algérien, l'absence d'un RR (représentant résident) sur place et son changement à 3 reprises et enfin la réduction de 5 à 3 ans de la durée de mise en œuvre du projet et diminution de la durée du Projet PRCDE n'ont pas facilité l'accès aux décideurs et responsables politiques.

L'appui de l'Ambassade ???

3.1.4 Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle positivement contribué à la capacité institutionnelle et de gestion ? Quels sont les risques potentiels ? Quelles sont les mesures prises ?

Au-delà des nombreuses activités allant dans ce sens, l'approche participative choisie, le dialogue intersectoriel mis en place, les multiples activités de conscientisation (notamment sur l'importance de l'intégration de l'environnement et de l'intersectorialité) et de renforcement des capacités mises en œuvre ont contribué à la capacité institutionnelle d'intégrer l'environnement dans le travail quotidien dans les différents secteurs et activités de la société civile.

Les 11 réunions du Comité technique de Coordination, organisées à chaque fois en invitant l'ensemble des bénéficiaires a également fortement contribué au renforcement des

capacités institutionnelles et de gestion. C'est à travers ces réunions que le projet a adapté sa stratégie de mise en œuvre et que les porteurs de projets ont adapté leurs projets.

Pour renforcer la durabilité de ce volet de renforcement institutionnel, un atelier a été organisé lors de la dernière réunion du CTC. Il a permis, de façon collaborative, de pousser les OB à tourner leur regard vers l'avenir et de lister ainsi les pistes de travail :

Environnement et gestion durable des eaux :

- Renforcer les actions de collaboration avec les autres secteurs et notamment avec l'environnement ;
- Rechercher et développer la prise en charge de la problématique de l'environnement, spécifique au secteur ;
- Mettre en place un plan d'action pour la gouvernance de la donnée ;
- Améliorer l'application des dispositions juridiques (notamment opérationnaliser la police de l'eau) ;
- Renforcer le rôle de l'appareil de formation pour intégrer le volet environnemental au niveau central et opérationnel (information, sensibilisation, développement d'expertise...) ;
- Renforcer la communication et la sensibilisation sur les questions environnementales (protection de la ressource, domaine public hydraulique...) ;
- Généraliser la mise en place de systèmes de management environnemental (SME) au niveau du secteur ;
- Continuer à échanger dans le cadre de la coopération internationale (réseautage, jumelages, benchmarking...) ;
- Rechercher d'autres mécanismes de financement pour les projets sectoriels (notamment partenariats publics-privés).

Environnement et santé des populations :

- Mettre en place le Plan National Conjoint Santé Environnement ;
- Continuer à renforcer les capacités en santé – environnement avec des formations ciblées ;
- Renforcer la coordination intersectorielle.
- Mettre en place un mécanisme de financement dédié au sujet santé-environnement ;
- Renforcer la Direction de la prévention socio-environnementale au MSPRH et le réseau des institutions de santé en personnel et en moyens ;
- Palier le vide juridique en élaborant les textes d'applications des loi existantes ;
- Chercher de nouveaux partenariats.

Environnement, travaux publics et transports :

- Institutionnaliser la cellule « Environnement et Développement durable » au sein du Ministère des Travaux publics et des Transports ;
- Mettre en œuvre le plan d'action Environnement – Travaux publics et transports ;
- Réorganiser et professionnaliser les réseaux de transports en commun privés ;
- Elaborer des plans de transport et des plans de circulation ;
- Elaborer des enquêtes ménages pour mieux connaître les besoins en déplacement urbains en commun.

Environnement et Société civile :

- Mutualiser les expériences à travers la plateforme créée par le PRCDE ;
- Mutualiser les expertises ;
- S'entendre pour des actions et des événements communs ;
- Organiser des rencontres autour de la réglementation ;
- Développer une démarche de reconnaissance du caractère « d'Utilité publique » (modalités et critères) ;
- Accompagnement du bénévolat et renforcement de la communication interne ;
- Promotion de la reconnaissance de l'expérience associative en tant qu'expérience professionnelle (qu'elle soit bénévole ou salariée) ;
- Plaider pour un assouplissement de la loi régissant les associations, l'application des textes réglementaires et la levée du blocage des financements ;
- Renforcer le réseautage pour améliorer la visibilité de l'action associative et le plaider en faveur de l'environnement.

Environnement et collaboration intersectorielle :

- Investir d'une manière continue dans le capital humain ;
- Continuer à capitaliser les expériences et les bonnes pratiques ;
- Redynamiser et animer les espaces de concertation ;
- Elaborer et mettre en place un plan de communication intersectorielle ;
- Intégrer la gestion axée sur les résultats et le développement dans les différentes institutions ;
- Réviser le cadre juridique et l'adapter au contexte ;
- Identifier de nouvelles sources de financement.

Par ailleurs et compte tenu des délais réduits, le PRCDE n'a pas suffisamment de recul pour apprécier objectivement l'ancrage de ces capacités et compétences acquises tout au long de la mise en œuvre des différents projets.

4 Enseignements

4.1 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
La stratégie de mise en œuvre avec ses 10 axes était très bien adaptée à la situation et a permis de structurer le travail de façon très efficace.	Siège
La mise en œuvre en régie permet une meilleure maîtrise des délais mais elle nécessite des ATN l'absence de subtilités du code des marchés belge, ce qui est rare. Dans le cas contraire, un appui du siège est nécessaire et a été requis.	Siège

La mise en place de projets d'appui avec des systèmes d'appel à propositions successifs prend beaucoup de temps à mettre en place et à gérer. Même si le projet avait bénéficié de 6 ans, il aurait tout au plus pu mettre en place deux cycles.	Siège
Afin d'accélérer la mise en place des sous-projets, il pourrait être intéressant de lancer, en même temps que la rédaction du DTF, un contrat cadre, assez ouvert, sur les thématiques du projet afin de disposer dès le début du projet des appuis nécessaires.	Siège
Les délais de mobilisation de l'expertise sont très longs, que ce soit pour les marchés, les accords de coopération ou les subsides. Le temps passé en mobilisation est du temps qui n'est pas passé en appui au bénéficiaire.	Siège
Le projet a clairement bénéficié des contacts anciens et personnels noués par la CTBen Algérie. Cela explique pour une bonne part la rapidité avec laquelle le projet a pu être mené. La permanence dans les équipes sur place et l'ancienneté des contacts personnels est un gage de succès pour les projets.	Siège
L'approche programme alignée sur les besoins exprimés par les bénéficiaires est gage d'atteinte de résultats dans des délais plus rapides. Elle nécessite cependant de faire du sur mesure ce qui est très consommateur de temps et d'énergie.	Siège
Un changement de durée aurait dû conduire à un changement de stratégie de mise en œuvre dans le DTF. Cela met par ailleurs l'équipe sous forte pression.	Siège
La procédure d'exit aurait idéalement dû avoir lieu après la fin des projets. Sa mise en place en même temps que la fin du projet a conduit à « sur-réduire » sa durée de mise en œuvre et devrait conduire à des difficultés de suivi au siège après le 30 juin 2019.	Siège
L'approche « programme » adoptée par le projet a permis de partir des besoins des bénéficiaires mais elle a nécessité une grande flexibilité dans la mise en œuvre et dans la gestion du projet et de la part de l'équipe	Siège
L'appui à l'intégration de l'environnement par le bas, c'est-à-dire directement auprès de ceux qui en ont besoin s'est révélé très bénéfique et efficace. De même l'alignement sur les priorités tracées dans le document stratégique algérien en la matière (Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable - PNAEDD)	Siège
Le renforcement du dialogue intersectoriel est difficile à faire émerger par des projets ayant cet objectif. Il peut en revanche être fortement favorisé par un mode intersectoriel de mise en œuvre (comités et réunions intersectorielles) du programme démontrant tout ce qu'il y a à gagner et le peu de côtés négatifs. Ces réunions sont devenues nécessaires pour les OB car elles voulaient atteindre leurs objectifs propres (pas ceux que le projet aurait pu imaginer pour elles).	Siège

La liberté dans le choix des outils de mise en œuvre à mobiliser a permis une réelle adaptation aux besoins et demandes des partenaires. Mais cela aurait nécessité un délai de mise en œuvre plus long car la mobilisation des outils après que les besoins aient été finalement identifiés rallonge d'autant la durée de mise en œuvre.	Siège
Il peut être intéressant de rédiger un plan de travail avec plusieurs alternatives de mise en œuvre au cas où la demande du bénéficiaire se révélerait trop ambitieuse par rapport à son niveau de départ (ONEDD et transport par exemple).	Siège
Le changement de mentalité nécessaire pour la gestion axée sur les résultats (GAR) prend du temps. Il faut en tenir compte dans la formulation des projets.	Siège

4.2 Recommandations

Recommandation	Source	Public cible
Mettre en place plus souvent des approches programme dans les projets en laissant au bénéficiaire et à l'équipe projet une marge de liberté dans la mise en œuvre		Siège / Rédacteur de projet
Laisser du temps au Resresp (même si RR ff) de gérer l'équipe en place		Siège
Préparer les appuis nécessaires au projet (équipe de consultants ou de services publics belges partenaires) avant le début du projet afin d'être plus efficace dans la mise en œuvre		Siège
Pour plus d'efficacité, éviter à l'équipe technique en place sur le terrain le maximum de gestion administrative		Siège
A l'avenir prévoir 6 mois entre la fin des projets et l'exit de la représentation		Siège
Développer ce genre de projet/programme d'appui multi bénéficiaires qui permettent de lancer une dynamique nationale en mobilisant à la fois plusieurs acteurs clé		Siège

PARTIE 2 : Synthèse du monitoring (opérationnel)

1 Suivi des décisions prises par la SMCL

Décision	Période d'identification	Source*	Acteur	Deadline	Avancement
Demande du COPIL aux différents partenaires de proposer de nouvelles idées de projets pour engager les 40 % restant du budget	mars-17	Copil	Copil	début octobre 2017	Plusieurs projets ont été proposés et validés en Copil
Validation du principe de la réallocation des budgets non engagés aux secteurs porteurs de nouveaux projets	mars-17	Copil	Copil	début octobre 2017	L'ensemble des moyens disponibles a été fléché sur les projets proposés
D9 COPIL 3 : les membres du COPIL ont validé les modalités de désignation d'un représentant de la société civile pour prendre part aux réunions du COPIL. Il sera élu par le collectif des associations ayant bénéficié de projets dans le cadre du PRCDE.	oct-17	Copil	Equipe PRCDE	mars-18	Le représentant a été nommé et invité aux réunions
D2 COPIL 4 : les membres du COPIL ont souligné l'importance de l'implication du MEER dans la conduite des différents projets initiés en faveur des secteurs partenaires du PRCDE	mai-18	Copil	DGEDD	Au fur et à mesure	

D3 COPIL 4 : les membres du COPIL ont approuvé la décision du Secrétaire Général d'examiner avec le MTPT les projets qui feront objet d'accord spécifique de coopération avec la SNCB avant d'approuver la réallocation budgétaire et ce, afin de s'assurer que les conditions requises pour leur aboutissement sont réunies.	mai-18	Copil	DGEDD	Une réunion a eu lieu en juin entre les deux ministères
D7 COPIL 4 : Les membres du COPIL ont marqué leur accord quant à la nécessité d'assurer un suivi rapproché du projet par la tenue de réunions mensuelles et extraordinaires du COPIL.	mai-18	Copil	SG	A été mis en place en tant que de besoin
D1 COPIL 5 : les membres du COPIL ont approuvé la proposition de M. le Secrétaire Général de mettre en place un comité technique de coordination entre le MTPT, le MEER et le PRCDE pour suivre au minimum chaque mois l'avancée concrète des travaux des ASC SNCB	nov-18	Copil	SG	Des réunions régulières sont organisées

2 Dépenses

Exportez un aperçu des dépenses de FIT

3 Taux de décaissement de l'intervention

Source de financement	Budget cumulé	Dépenses réelles cumulées	Taux de déboursement cumulé	Commentaires et remarques
Contribution directe belge	7.500.000, 00 €			
Contribution du pays partenaire				
Autre source				

Gardien	HAMOU SAÏD	Nouredine	M	1/02/2016	30/06/2019
Gardien	HAMOU SAÏD	Abderezak	M	1/02/2016	30/06/2019
Gardien	BELHAFSI	Younes	M	1/02/2016	30/06/2019
Entretien	DJEDDI	Samia	F	1/02/2016	30/06/2019
ATN Communication	BELKREDIM	Irane	F	1/06/2016	30/11/2016
Chargé suivi fi. des subsides	CHELGHOUIM	Fouzia	F	12/03/2018	30/06/2019
Gestionnaire Marchés Publics	CHERARAK	Laid	M	28/08/2016	29/01/2017
Gestionnaire Marchés Publics	BENHAGOUGA	Amel	F	7/01/2018	30/06/2019
RAF	BOUDEFFEUR	Samia	F	1/02/2016	13/06/2018
Chauffeur	NEFIL	Saïd	M	17/04/2016	19/08/2018
Chauffeur	BOUZID	Makhlouf	M	1/02/2016	20/09/2017

Experts internationaux (ENABEL) :

4 Personnel de l'intervention

<i>Personnel d'appui, recruté localement par la ENABEL</i>						
Fonction	Nom	Prénom	M/F	Début	Fin	
ATN Suivi évaluation	CHETOUANI	Nadjet	F	1/02/2016	30/06/2019	
ATN Formation et PACS	KHELIFI	Lynda	F	1/02/2016	30/06/2019	
ATN Soc. Civile	SELHAB	Ferial	F	7/06/2016	30/06/2019	
ATN comm. Intersectorielle	AOUDJIT	Chérif	M	1/05/2017	30/06/2019	
RAF	KAMEL	Sarah	F	1/06/2018	28/02/2019	
Comptable	GUERDA	Lynda	F	9/09/2018	30/06/2019	
Chauffeur	LAHMER	Hamza	M	17/04/2016	30/06/2019	
Chauffeur	KERMEZLI	Mustapha Walid	M	2/01/2018	30/06/2019	

	budgété	réel	budgété	réel

Fonction	Nom	Prénom	H/F	Début	Fin
Gestionnaire des Partenariats	JOUSTEN	Milan	H	1/05/2016	30/06/2019
RAF1	BOUZAR	Chafika	F	1/03/2016	30/06/2019
ATI	THIRY	Emmanuel	H	6/03/2016	30/06/2019

5 Marchés publics

Insérez le tableau des marchés publics.

6 Accords d'exécution

Insérez le tableau des accords d'exécution.

7 Équipements

Listez les équipements acquis durant l'intervention

Type d'équipement	Coût	Date de livraison	Remarques
-------------------	------	-------------------	-----------

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Volume relatif important d'allocation budgétaire au secteur (> 8% du budget de fonctionnement national) • Programme très important de constructions d'infrastructures dans le plan quinquennal 2010-2014 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion très centralisée du système • Manque de ressources humaines • Manque de locaux • Déséquilibre relatif entre les moyens matériels de plus en plus disponibles au regard de la faiblesse en moyens accordés aux formations RH spécifiques et recherche. • La santé génère de plus en plus de déchets, état des lieux de la situation non maîtrisé, traitements pas standardisés, danger de l'impact sur l'environnement sensibilisation à la thématique de la préservation de l'environnement nécessaire
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la part des mairies et wilayas de leur rôle dans la promotion de la santé publique • Coordination intersectorielle en construction; amélioration de l'implication du Ministère de la Santé dans les autres secteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise prise en charge des thématiques liées à l'environnement et à la préservation de celui-ci a un impact sur le capital humain (santé)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la DPSE • Existence des institutions de référence (IPA, CNT, INSP, ...) • Intégration de la notion S/E au niveau (SEMEP) • Intégration de la notion dans les Instituts de promotion paramédicale/ ENAMMAS PNAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines limitées • Cadre réglementaire (juridique) à renforcer • Formations ciblées (S/E) • Financement faible
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Programme de Coopération International • Collaboration avec MEER • BHC 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget (S/E) • Coordination insuffisante entre les secteurs • MSPRH/Réceptacle des insuffisances des autres secteurs

Société civile

Société civile		Forces	Faiblesses	Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme existant • Structuration en cours • Certaines associations ont ouvert la voie dans le secteur de l'environnement en rencontrant de réels succès dans leurs actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour les associations algériennes de remplir les obligations liées aux appels d'offre. • Il n'y a pas (encore) vraiment de réseau algérien d'associations • Les OSC ont besoin de capacités managériales, de renforcement de capacités en gestion de projet • Manque de moyens financiers et humains, de formation du personnel d'encadrement ; • Accès limité aux informations relatives aux opportunités de financement au niveau national, local et international dû à l'éloignement et/ou l'isolement des villes où l'activité associative est la plus importante ; • Manque de structuration de la société civile • Ancrage du mouvement associatif est local, rares sont les organisations d'envergure à préoccupation nationale • Fragmentation et focus des associations locales fait qu'elles ont relativement peu d'intérêt et de levier sur des thématiques nationales • Nombreuses associations parrainées par des instances publiques • Peu d'organisations « sectorielles » • Tissu associatif encore jeune 	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement et motivation • Capacités renforcées + expériences • OSC ≠ wilayas = impact territorial • Capacités de dupliquer, partager, échanger et mutualiser les expériences • Facilité de se regrouper 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances insuffisantes de la réglementation • Difficultés de convaincre/plaidoyer • Problème de financement de fonctionnement • Volatilité des effectifs (membres adhérents, etc.) 	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prédilection de nos OSC à la professionnalisation • Existence des bailleurs de fonds • Relationnel (Personnes Ressources) existantes • Ouverture des médias aux associations • Le HIRAK a montré le civisme de la société 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi 06.12 (Loi des associations) • Manque d'application des textes réglementaires • Blocage des financements étrangers depuis Janvier 2019 • Manque perception des associations par les P.P.
		Opportunités		Menaces	

8 Analyses SWOT par secteur avant et après le projet

Secteur de l'eau :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Un cadre institutionnel évolué avec notamment la Loi sur l'Eau de 2005, Budget très conséquent pour réaliser le programme du secteur (plusieurs dizaines de milliards €) Plusieurs agences d'exécution spécialisées créées pour chacune des grandes composantes techniques de l'activité du secteur des Ressources en Eau, Entièreté du cycle de l'eau dans le mandat et l'organigramme du secteur de l'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> Résistance au changement Retard dans l'application des textes réglementaires Implication faible des divers acteurs concernés par la GIRE (agences) Procédures lentes (marchés, importation, ...). Faiblesse dans la maintenance des infrastructures hydrauliques. Décalage entre développement des infrastructures hydraulique et la RH (spécifique et recherche).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Centre national de formation au métier de l'eau en cours réalisation Consolidation d'une intervention financée par la BE Existence d'un grand nombre d'institutions de formation qui sont complémentaire l'une à l'autre 	

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Cadre Institutionnel (EPA, EPIC, SPA, Administration Centrale et Dé centrale) Cadre Juridique (Loi sur l'eau et ses textes d'application ; police des eaux) Outil de planification (PNE-PDARE) Cadre de Concertation (Comités de BH) Prise en compte des aspects environnementaux dans la mise en œuvre des programmes d'investissements (STEP, périmètres de protection) Économie de l'eau, réhabilitation réseaux Appareil de formation (centres, institut...) du secteur 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de conscience des acteurs opérationnels Insuffisance des ressources financières Difficultés d'appliquer la réglementation (absence de procédures...) police des eaux Non maîtrise de certains rejets dû à un manque de collaboration entre les acteurs concernés Priorisation des exigences du service public par rapport aux autres aspects (manque des ressources en eau et ressources financières) Difficultés de gestion de la donnée (fiabilité, finesse, détail...) Manque de coordination (instructions) au niveau opérationnel
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Volonté politique et cadre institutionnel et juridique favorable (PNAEDD, PNC) Conventions ratifiées par le Gouvernement Algérien 	<ul style="list-style-type: none"> Phénomène de changement climatique (sécheresse et inondations) Situation économique du pays (manque de ressources financières) et instabilité institutionnelle

Transports

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Enormes investissements en infrastructure: (35 nouvelles gares routières, 11 aéroports, systèmes de contrôle maritime, construction de plus de 10.000 km de rail) et équipements (train, bus, métro, téléphériques, tramway,...), • Vision globale de la problématique du transport sous l'aspect de l'intermodalité, • Grand souci de gérer la problématique dans le cadre du développement durable respectant au mieux l'environnement. • Mise en fonction de réseaux non polluants (tramway et métro, bus à gaz GNC, électrification des lignes,...), • Intégration des solutions les plus modernes développées en Europe: suivi à distance des déplacements des moyens de transport, informatisation de la billetterie, affichage électronique, ... • Législation et arrêtés d'application (2012) permettant la Création d'EPIC de gestion multimodale du transport dans les Willayas • Extension du réseau rail sur tout le territoire et modernisation des réseaux existants 	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau de transport privé parallèle rarement organisé, souvent polluant, source de perturbation de la circulation • Villes pas toujours adaptées pour le transport urbain (pas de site propre) et très encombrées ce qui relativise la régularité des transports, • Lenteur dans l'exécution des grands travaux, • Faiblesse de la maintenance du matériel roulant
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Bon nombre des objectifs de ce secteur peuvent être également considérés comme éligibles au titre du développement durable, car ils tendent à diminuer la pollution par hydrocarbure et les émissions de gaz à effet de serre • Secteur est en plein développement et dynamique, il nécessite un important renforcement institutionnel, une mise à niveau technologique et un renforcement des capacités des acteurs notamment en matière de gestion • Efforts de l'Etat pour regrouper et formaliser l'encadrement des transporteurs privés 	<ul style="list-style-type: none"> • La toute-puissance de l'économie parallèle au niveau du transport privé organisé, qui voit les pouvoirs publics développer une concurrence de qualité et un contrôle rigoureux et règlementé de leur activité. • Le budget de l'Etat qui pourrait ne pas pouvoir continuer de subsidier ces transports (cout réel non appliqué) ce qui les rendraient trop coûteux ou les condamneraient à disparaître

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Existences des divers modes de transport, notamment dans les grandes villes ; buse, tramway, métro, train, transport par câble, aérien et maritime • La multi modalité sur certains axes • Législation en faveur de l'IE • Convention signée entre la MTPT et le M.E. (efficacité énergétique) • Acquisition de matériel moins polluant 	<ul style="list-style-type: none"> • Intermodalité (intégration physique et tarifaire) • Méconnaissance de la demande de déplacement • Réseau privé atomisé et vétuste • Absence des mesures de pollution • Lenteur dans la réalisation des projets • Qualité des services • Culture environnementale
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Création de 09 autorités organisatrices • Réorganisation et professionnalisation du transport public privé (environ 80% l'offre bus à Alger) • Poursuite de la mise en place des TCSP • Etude SLT 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrainte budgétaire • Détérioration du réseau bus privé • Méconnaissance de la demande des déplacements

Intersectoriel

Forces		Faiblesses	
<ul style="list-style-type: none"> Stratégie du secteur très ambitieuse avec une sous-sectorisation importante. Moyens financiers importants disponibles pour les infrastructures et équipements Cadre institutionnel favorable Nombreux plans de développement intégrant la dimension environnement durable Existence d'un arsenal juridique / cadre législatif est complet et fourni 	<ul style="list-style-type: none"> Coordination sectorielle perfectible Absence d'outils indispensables (programmation, suivi/évaluation, etc.) - besoin de renforcer les capacités du secteur en charge de l'environnement dans différents domaines dont la programmation le suivi évaluation Modifications fréquentes des activités rattachées au ministère, ce qui rend difficile toute action transversale Obsolescence des outils de gestion à MT (stratégie, CDMT) Manque de formation et de sensibilisation des acteurs du secteur sur le contenu des textes réglementaires, Les textes réglementaires repris de l'étranger ne sont pas toujours adaptés au contexte local algérien Retard dans l'application des mesures préventives telles que prévues par la réglementation en vigueur Procédures lourdes des marchés, hyper centralisation des décisions. Culture du respect de l'environnement faible ou absente dans la population ; actions de sensibilisation encore trop faibles voire inexistantes. La prolifération des structures parapubliques pose un vrai problème de coordination, de rationalisation et d'efficacité de la gestion publique et de la GFP Absence d'un plan de formation Capacités de contrôle et de suivi limitées Activités d'IEC et de formation éparpillées, nombreux acteurs de différents niveaux des difficultés organisationnelles (doublet et superposition de compétences) apparaissent entre institutions et complexifient la coordination sectorielle 	<ul style="list-style-type: none"> Arsenal juridique et institutionnel Engagements internationaux en matière de la PE et OD Les multiples stratégies et Plans thématiques élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de Communication externe Insuffisance au niveau du dispositif d'inspection et de contrôle avec Gouvernance à améliorer Insuffisance de sensibilisation et de formation
Opportunités		Menaces	
<ul style="list-style-type: none"> Une volonté sensible de « faire bouger les choses » Création de « Maisons de l'Environnement » dans toutes les Wilayas (en cours) Possibilité d'entreprendre des actions de proximité adaptées aux besoins des populations locales grâce aux structures 	<ul style="list-style-type: none"> Les décisions des Wilayas peuvent ne pas respecter les priorités de la stratégie sectorielle Faibles capacités d'intervention des communes Appui des bailleurs / capacité d'absorption limitée Jalousies / « protectionnisme » des ministères techniques sur les questions environnementales Faible niveau de maîtrise de la réglementation par les acteurs Chevauchement de prérogatives vis-à-vis du secteur en charge de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Volonté Politique Nouveau Modèle de croissance économique Conventions de partenariats 	<ul style="list-style-type: none"> Instabilité institutionnelle Sources de financement Absence de cadre de transparence

9 Cadre logique original tiré du DTF :

	Logique d'intervention	Source de vérification	Hypothèses	Moyens	Contribution belge en Euros
OG	Contribuer à une meilleure intégration de la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles et dans les actions des organisations de la société civile	Voir le Chap. 3 du DTF Indicateurs sectoriels du PAPSE Indicateurs de l'ONEDD Enquêtes MSC	L'environnement reste à l'agenda politique Les efforts des bailleurs sont coordonnés Les partenaires ont des capacités d'absorption suffisantes		
OS	Les organisations bénéficiaires ciblées par l'intervention au sein des structures publiques et de la société civile dans les secteurs de l'eau, de la santé et des transports intègrent la préservation de l'environnement dans leurs actions	Enquêtes MSC Appréciation de la mise à profit Auto-évaluations Outils de suivi projet	Ouverture au changement Capacités organisationnelles suffisantes des organisations bénéficiaires Capacités institutionnelles suffisantes des secteurs bénéficiaires Ciblage correct des individus « moteurs de changement » Ciblage correct des rôles et compétences correspondantes à renforcer		
R1	<p>Activités pour atteindre les Résultats</p> <p>Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de l'Eau sont durablement renforcées et mises à profit</p> <p>A 01.01 : De l'assistance technique pour accompagner et faciliter le changement</p> <p>A 01.02 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités individuelles</p> <p>Mise à disposition de bourses de stage et de formation et autres outils de renforcement des capacités individuelles</p> <p>Continuation des bourses antérieures</p> <p>A 01.03 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des OB ciblées</p> <p>Appuis en renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles</p> <p>Appui à la mise en œuvre d'actions pilotes</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Appui au Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'ADE à Cherarba ○ Etudes sur les techniques de réalimentation des nappes phréatiques, sur les moyens de lutte contre l'intrusion marine ○ Appui à l'Institut National de Perfectionnement de l'Equipement à Ksar El Boukhari- Médéa ○ Appui à l'Agence nationale des barrages pour améliorer la gestion et la sécurité des barrages au niveau des menaces de pollution ○ Autres actions introduites en cours d'intervention en fonction des opportunités et des besoins identifiés par les partenaires et l'équipe de projet <p>Consolidation des résultats et impacts des interventions précédentes (GIRE, etc.)</p>			Expertise technique nationale et internationale	1.200.000

<ul style="list-style-type: none"> • Le secteur de l'environnement pourrait être une source d'emploi, mais les dispositifs existants d'aide à l'emploi sont encore peu cadrés (Association Nationale de Soutien des Jeunes (ANSEJ), CNAC (Allocations de Chômage), etc. • Pas (encore) de création d'emplois verts, de filières organisées • Un savant dosage de tarification à court-terme avec sensibilisation à long-terme pourrait amener à des changements de comportement au sein de la population • Travail d'identification des associations en cours • Liberté de la presse • La participation de la Société civile à la gestion de l'environnement est unanimement reconnue • Les outils internes permettent de monter et de gérer de manière efficace des réseaux pour un faible investissement • Possibilité d'adhérer à des réseaux internationaux • Expérience des associations belges 		
	<ul style="list-style-type: none"> • Efforts d'Education, Information et Communication sont voués à l'échec sans incitation économique • Manque d'un débat public sur l'environnement car opulence financière et achat de la paix sociale • Tjs un problème avec le financement d'associations algériennes : soumis à autorisation du Ministère de l'Intérieur • Beaucoup de passivité des autorités locales • Beaucoup d'effets d'annonce, peu de suivi • Arrêts du processus d'ouverture en Algérie • Absence d'éthique dans les modes de financement • Dialogue non productif / Blocage par des revendications partisans et/ou dogmatiques • Méfiance des partenaires étatiques et économiques • Interférence avec des intérêts non liés à la gestion de l'environnement • Incertitudes scientifiques sur les mécanismes d'impact 	

<p>déconcentrées et décentralisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • EPIC dynamiques 		<p>institutionnels + SC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de Concertation intersectorielle 	<p>e et de partage</p>
--	--	---	------------------------

9 Cadre logique original tiré du DTF :

	Logique d'intervention	Source de vérification	Hypothèses	Moyens	Contributeur belge
OG	Contribuer à une meilleure intégration de la préservation de l'environnement dans la mise en œuvre des politiques sectorielles et dans les actions des organisations de la société civile	Voir le Chap. 3 du DTF Indicateurs sectoriels du PAPSE Indicateurs de l'ONEDD Enquêtes MSC	L'environnement reste à l'agenda politique Les efforts des bailleurs sont coordonnés Les partenaires ont des capacités d'absorption suffisantes		
OS	Les organisations bénéficiaires ciblées par l'intervention au sein des structures publiques et de la société civile dans les secteurs de l'eau, de la santé et des transports intègrent la préservation de l'environnement dans leurs actions	Enquêtes MSC Appréciation de la mise à profit Auto-évaluations Outils de suivi projet	Ouverture au changement Capacités organisationnelles suffisantes des organisations bénéficiaires Capacités institutionnelles suffisantes des secteurs bénéficiaires Ciblage correct des individus « moteurs de changement » Ciblage correct des rôles et compétences correspondantes à renforcer		
	Activités pour atteindre les Résultats				
R 1	Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de l'Eau sont durablement renforcées et mises à profit A 01.01 : De l'assistance technique pour accompagner et faciliter le changement A 01.02 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités individuelles Mise à disposition de bourses de stage et de formation et autres outils de renforcement des capacités individuelles Continuation des bourses antérieures A 01.03 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles ciblées Appuis en renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles Appui à la mise en œuvre d'actions pilotes <ul style="list-style-type: none"> o Appui au Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) de l'ADE à Cherarba o Etudes sur les techniques de réalimentation des nappes phréatiques, sur les moyens de lutte contre l'intrusion marine o Appui à l'Institut National de Perfectionnement de l'Équipement à Ksar El Boukharî- Médéa o Appui à l'Agence nationale des barrages pour améliorer la gestion et la sécurité des barrages au niveau des menaces de pollution o Autres actions introduites en cours d'intervention en fonction des opportunités et des besoins identifiés par les partenaires et l'équipe de projet Consolidation des résultats et impacts des interventions précédentes (GIRE, etc.)		Expertise technique nationale et internationale	1.200.000	

	Appui à la promotion et la conclusion de partenariats et jumelages entre les partenaires belges et algériens (ex: SWDE, SPGE, ISTE de Liège, IAP, CEFOP à Mons, FOREM, ULB, Gembloux, etc.)			
R 2	<p>Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur de la Santé sont durablement renforcées et mises à profit</p> <p>A 02-01 : De l'assistance technique pour accompagner et faciliter le changement</p> <p>A 02-02 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités individuelles Mise à disposition de bourses de stage et de formation et autres outils de renforcement des capacités individuelles Continuation des bourses antérieures</p> <p>A 02-03 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des OB ciblées Appuis en renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles Appui à la mise en œuvre d'actions pilotes <ul style="list-style-type: none"> o Appui technique et accompagnement pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour réduire et maîtriser les risques sur la santé liés à la dégradation de l'environnement o Autres actions introduites en cours d'intervention en fonction des opportunités et des besoins identifiés par les partenaires et l'équipe de projet Consolidation des résultats et impacts des interventions précédentes (Kouba, etc.) Appui à la promotion et la conclusion de partenariats et jumelages entre les partenaires belges et algériens (ex: ULB, UCL, Ulg, Université de Namur, SPF Santé et Environnement, etc.)</p>	Expertise technique nationale et internationale	1.200.000	en Euros
R 3	<p>Les capacités d'intégration de l'environnement des organisations bénéficiaires ciblées du secteur des Transports sont durablement renforcées et mises à profit</p> <p>A 03-01 : De l'assistance technique pour accompagner et faciliter le changement</p> <p>A 03-02 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités individuelles Mise à disposition de bourses de stage et de formation et autres outils de renforcement des capacités individuelles Continuation des bourses antérieures</p> <p>A 03-03 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles des OB ciblées <ul style="list-style-type: none"> • Appuis en renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles • Appui à la mise en œuvre d'actions pilotes <ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la mise en route du Centre de Régulation de la Circulation à Alger • Soutien aux écoles de formation du secteur des Transports (Centre de formation de l'ETUSA et l'Institut Supérieur de Formation Ferroviaire, en partenariat avec la SNCB) • Renforcement des capacités dans le secteur maritime, notamment la gestion portuaire • Autres actions introduites en cours d'intervention en fonction des opportunités et des besoins identifiés par les partenaires et l'équipe de projet • Consolidation des résultats et impacts des interventions précédentes (ETUSA, etc.) • Appui à la promotion et la conclusion de partenariats et jumelages entre les partenaires belges et algériens (ex: Antwerp/Flanders Port Training Center (APEC), Société Nationale des Chemins de Fer Belge (SNCB), STIB, Service </p>	Expertise technique nationale et internationale	1.200.000	en Euros

	Public Fédéral (SPF) Mobilité et Transport, Institut Belge de Sécurité Routière (IBSR), etc.)		en Euros
R 4	<p>Des organisations de la société civile algérienne actives dans le domaine de l'environnement sont renforcées et impliquées dans des actions d'Information, Education et Communication (IEC) et la mise en œuvre de projets locaux</p> <p>A 04.01 : De l'assistance technique pour accompagner et faciliter le changement</p> <p>A 04.02 : Des activités pour appuyer le renforcement des capacités individuelles et organisationnelles d'organisations ciblées de la société civile et de leurs membres</p> <p>Identification des associations intéressées par des appuis (phase de prospection)</p> <p>Accompagnement des associations et des individus dans l'analyse de leurs besoins en RC individuel et organisationnel</p> <p>Sélection des associations via le comité technique de sélection (CTS)</p> <p>Appui à l'élaboration des Tdr / cahiers des charges pour l'identification des curricula adéquats (ingénierie de formation) et autres Parcours d'Acquisition de Compétences (PACs)</p> <p>Offres d'appui en renforcement des capacités individuelles et organisationnelles d'organisations ciblées de la société civile et de leurs membres</p> <p>Contribution à la formation et la mobilisation des jeunes dans les associations ;</p> <p>A 04.03 : Des actions d'information, d'éducation et de communication sur les enjeux des défis environnementaux sont réalisées en collaboration avec les OSC et les autres acteurs</p> <p>Création et animation d'un réseau d'information et d'échange sur l'environnement et le développement durable</p> <p>Renforcement de la visibilité, la crédibilité et la légitimité des associations ;</p> <p>Contribution au renforcement du dialogue et du partenariat entre les associations et les pouvoirs publics ;</p> <p>Appui à l'élaboration et la mise en œuvre des actions démonstratives de développement durable</p>	Expertise technique nationale et internationale	1.200.000
R 5	<p>Le dialogue intersectoriel est renforcé et les bonnes pratiques des secteurs en termes d'intégration de l'environnement y sont partagées</p> <p>A.05.01 : De l'assistance technique pour accompagner et faciliter le changement</p> <p>A.05.02 : Activités de renforcement des liens et échanges d'information entre les trois secteurs et la société civile le secteur en charge de l'Environnement. Organisation et appui à des séminaires, ateliers, visites de terrain, partage d'expériences pour faire se rencontrer les acteurs institutionnels et de la société civile à l'intérieur ou en dehors de structures formelles prévues à cet effet</p> <p>Organisation de séances de formation / information conjointes</p> <p>Organisations d'actions diverses pour fédérer les acteurs du domaine de l'environnement autour de projets communs</p> <p>Organisation ou appui à la participation des principaux partenaires de l'intervention aux Assises de l'Environnement ou à d'autres événements de portée nationale ou internationale autour des changements climatiques et de la préservation de l'environnement</p> <p>A.05.03 : Appui à la participation et aux contributions des trois ministères techniques et de la société civile aux instances de dialogue intersectoriel</p> <p>Identification et (re)dynamisation des plateformes moins formelles d'échange existantes,</p> <p>Appui à la participation aux structures intersectorielles existantes,</p> <p>Appui à la préparation des contributions et à la collecte d'indicateurs de changement pertinents</p>	Expertise technique nationale et internationale	202.500

	<p>A.05.04 : Capitalisation et partage des leçons apprises des différentes initiatives conduites par le projet avec l'ensemble des acteurs de l'environnement en Algérie</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui à des initiatives de dissémination de l'information de/par la Direction en charge de la Sensibilisation et de l'Education Environnementales et du Partenariat du MREE Organisation d'ateliers et exercices de capitalisation Mobilisation des partenaires universitaires Production et dissémination de documents de synthèse, de leçons apprises, bonnes pratiques, de success stories, etc. Sensibilisation des médias, préparation de communiqués de presse pour améliorer la visibilité des défis environnementaux dans les médias <p>A.05.05 : Bourses de stage et de formation hors secteurs</p>		
--	---	--	--

10 Matrice de monitoring complète

Incluez la dernière version (intégrale) de la matrice de monitoring

11 Outils et produits

Le projet a élaboré son dépliant ainsi qu'une page Facebook. Le projet a remis à ses partenaires des agendas et des calendriers.

Les pages internet du projet Open Enabel ont été enrichies de news au fur et à mesure de l'avancement du projet.

- Publications (scientifiques) :
 - https://scholar.google.fr/citations?hl=fr&user=Cfcc6LIAAAAJ&view_op=list_works&sortby=pubdate
 - Deriet A1, Berrazeg M2,3, De Keersmaecker SCJ4, Botteldoorn N5, Vanneste K4, Verhaegen B5, Roosens NHC4, Mouffok F1 and Drali R1,* Whole genome sequencing of six strains of Salmonella enterica isolated from imported meat in Algeria.
 - Berrazeg M1,2, Deriet A1, De Keersmaecker SCJ3, Verhaegen B4, Vanneste K3, Botteldoorn N4, Roosens NHC3, Mouffok F1 and Drali R1,* . Whole genome sequencing of multidrug-resistant Escherichia coli strains harboring the mcr-1 gene isolated from seawater of Algiers coast, Algeria.
 - Drali R1,* , Deriet A1, Verhaegen B2, Vanneste K3, De Keersmaecker SCJ3, Botteldoorn N2, Roosens NHC3, Mouffok F1. Whole genome sequencing of Listeria monocytogenes serotype 4b isolated from ready to eat in Algiers, Algeria.
- Rapports de capitalisation :
 - Brochure Enabel : « PRCDE, Une approche innovante développée par l'Algérie et la Belgique », Juin 2019
 - Rapport rédigé par le CNFE : « Identification des bonnes pratiques et leçons apprises », Avril 2019
- Matériel audiovisuel :
 - Le PRCDE / Résultats : <https://www.youtube.com/watch?v=ABoEmgYKOpY>
 - Voyage d'étude SC : <https://www.youtube.com/watch?v=BDnwFBdEO18>
 - Atelier d'actualisation rapport baseline : <https://www.youtube.com/watch?v=qbG61q7iPgQ&t=174s>
 - Voyage d'étude: ADE / SWDE : https://www.youtube.com/watch?v=BeLk_Efg4k

- Voyage d'étude Transport-Environnement route/rail (décembre 2017) :
https://www.youtube.com/watch?v=v9cTe_UB8sk
- Voyage d'étude Transport - Environnement. Partie air/mer (décembre 2017) :
<https://www.youtube.com/watch?v=kGMHWVjPxHA&t=8s>
- Voyage d'étude Santé-Environnement (novembre 2017) :
<https://www.youtube.com/watch?v=os-8GrkPUY&t=48s>
- Voyage d'étude ADE/ SWDE (novembre 2017) :
<https://www.youtube.com/watch?v=rdZ9ymDyX9Q&t=1s>

- Autres ressources
- Approche/système M&E
- Méthodologies

